

hypothèses EXTRATERRESTRES

ISSN 0399 - 5216



FRANCE : 15 Frs.
Autres pays : 15 Frs

Dans ce numéro:
CARAVELLE ET OVNI (ESPAGNE)

JUILLET 80
N° 15

hypothèses EXTRATERRESTRES

REDACTION ADMINISTRATION
Hypothèses EXTRATERRESTRES
Saint-Denis-Les-Rebais
77510 REBAIS - FRANCE -
Directeur de la Publication :
Gérard LEBAT. Tel 404 55 05,le soir.
Commission Paritaire : 51659.
Dépot Légal à Parution.
Imprimé Par PROVINS IMPRESSION 77 - PROVINS.

sommaire

VOTRE REVUE EST REALISEE GRACE AU CONCOURS DE:
Noèl PAULIN et Patrick BOITTIAUX à la direction artistique, Sylvie à la correction, Romaine BARILLOT au secrétariat à la rédaction, Jean-James MIGNOT à l'audio-visuel, Gilles SMIENA à la rubrique littéraire, Pierre-Jean FROMENT et Michel PICCIN au service enquêtes, Benjamin LISAN aux relations avec les scientifiques, André BERGER aux questions informatiques, Alain PRIEUR à la section Radio-amateurs, Guy BERTAUX aux questions juridiques, Jean-Pierre DUHAMELLE à la diffusion, Alain MARTIN, Thierry DRONKA, Patrick COULET, Guy DILCHER et Serge RIOU nos représentants locaux.
ADMINISTRATION du GEOS : Gérard LEBAT président, Michel PICCIN secrétaire et Isabelle ANGOT, trésorière.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Les abonnements ou leurs renouvellements sont à adresser au siège de la revue.
Tout lecteur s'abonnant en cours d'année recevra les numéros parus à partir du 1er Janvier.
Pour toute correspondance, veuillez rappeler votre numéro d'abonné figurant sur les enveloppes d'envoi de votre revue.
Pour tout changement d'adresse, joindre 3 frs en timbres.
Pour nous aider à mieux vous informer, à vous présenter une revue de qualité, faites nous connaître auprès de vos amis et collègues. ABONNEZ LES !

Abonnement normal 1 an : 50 Frs.
Abonnement de soutien 1 an : 70 Frs.
Abonnement étranger 1 an : 60 Frs.
Abonnement plus adhésion au GEOS : 100 Frs.

Les adhérents reçoivent une carte de membre numérotée et le bulletin de liaison : ENTRE-NOUS.

AVIS A NOS LECTEURS.

Nous sollicitons la collaboration de tous nos lecteurs pour la rédaction de LES EXTRATERRESTRES. Ses pages sont ouvertes aux enquêteurs, techniciens, scientifiques et universitaires qui par leur envoi d'articles sérieux sur le phénomène OVNI feront progresser l'ufologie. Les documents doivent parvenir au siège de la revue soit : REVUE LES EXTRATERRESTRES - Rédaction - SAINT-DENIS- LES REBAIS 77510 REBAIS - France - et ne sont pas retournés. Leur envoi implique leur libre publication et la rédaction décline toute responsabilité quant à leur contenu. Toute reproduction, même partielle, est autorisée sous condition expresse d'indiquer clairement: LA SOURCE, L'AUTEUR ET L'ADRESSE COMPLETE DE LA REVUE. Nous sommes par avance reconnaissants pour les coupures de presse que nos lecteurs auront l'obligeance de nous envoyer. Elles devront porter sur le phénomène OVNI. Pour toute réponse à vos courriers, veuillez nous joindre un timbre pour la réponse.

Notre revue a choisie de présenter quelques publicités. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre orientation. Elles sont simplement nécessaires dans l'immédiat.

LES ANCIENS NUMEROS DE NOTRE REVUE SONT DISPONIBLES. VOUS POUVEZ NOUS LES COMMANDER.

ANNEE 1977 soit 4 numéros : 60 FRS.
ANNEE 1978 soit 4 numéros : 60 FRS.
ANNEE 1979 soit 4 numéros : 60 FRS.

Adressez vos commandes à la revue.

conférences et réunions du GEOS

Notre groupement organise des conférences sur la région Parisienne. Pour en connaître les dates et lieux, nous téléphoner au préalable. Nous organisons également au Centre Culturel du 10ème, 31 rue de Chateau-Landon - Paris, des réunions d'information

Reprise en Septembre.

Atterrissage en Afrique du Sud avec humanoïdes.

Date : nuit du 3-1-79 au 4-1-79.
Heure : entre 23 h 50 et 0h 50 (TL).
ieu : Mindalore, faubourg de Krugersdorf, ville située à 26 Kms à l'ouest de Johanesbourg.
Aspect local : Localité moderne environnée de collines et espaces dégagés.
Météo : le 3-1-79 , 26 degrés dans la journée, 10 degrés le soir. Ciel couvert, plafond bas. vent léger de 5m/s.
Témoins : Mme Meagan QUEZET, 30 ans son fils André , 12 ans.

Ce soir là, Mme Meagan Quezet était assise tranquilement dans le salon, et lisait. Son fils, André, entra dans la pièce en se plaignant qu'il ne trouvait pas le sommeil. Il demanda à sa mère si elle ne pouvait pas lui faire du thé. Meagan, tout en trouvant l'heure tardive, s'exécuta. Il était 11 h 50.

A ce moment précis, Cheeky le chien des Quezet, se manifesta à l'extérieur par des aboiements furieux. Meagan se leva, et gronda le chien, car elle craigniait qu'il ne réveil les voisins. C'est alors qu'elle se rendit compte que le chien s'était échappé, et qu'il se trouvait dans la rue. Elle appela André, afin qu' il l'aide à rattraper le chien pour le faire entrer dans le garage ou se trouve sa niche. Mme Quezet n'osait pas s'avanturer seule dans la rue la nuit tombée car il y avait souvent des rodeurs dans le quartier. Leur maison, le 14 de la rue Saul Jacobs, est située à la mi-hauteur de cette rue. Plus haut, passe la Tindall Road et parallèlement à celle-ci, une route surélevée qui relie deux secteurs industriels. Le trafic y est très intense le jour, pratiquement nul la nuit. Quand ils arrivent près de la Tindall-Road, ils aperçoivent Cheeky qui aboyait toujours aussi fort.
Les chiens du voisinage reprirent d'ailleurs tous en coeur. A ce moment là, Meagan remarque une brillante lumière rose sur la route surélevée :

Moagan : Regarde, ils ont mis des lumières là haut !
André : Non il n'y a aucune lumière sur cette route.
Moagan : Mais alors qu'est ce que c'est ? .

Elle montra le halo rosé et pensa tout d'abord à un avion se posant sur la route. Dans l'éventualité d'un atterrissage d'urgence, ils se précipitèrent, escaladant le talus.

Moagan : " Lorsque nous nous sommes approchés, je me suis rendu compte que ce n'était pas un avion de type courant. Je ne savais pas ce qui se passait et nous étions inquiets. Cela me semblait étrange, mais étant infirmière, je pensais qu'en cas d'accident, je pouvais être utile pour les premiers secours ".

Quoi que ce fut, cette chose était entourée d'une lumière rose très brillante, un rose pur, et sur ce point les deux témoins sont d'accord. On notait égalem ent trois lumières sur cet engin. Une de chaque côté d'une sorte d'ouverture, et la troisième au sommet. La même luminosité rosée semblait émanner de l'intérieur, par cette ouverture.

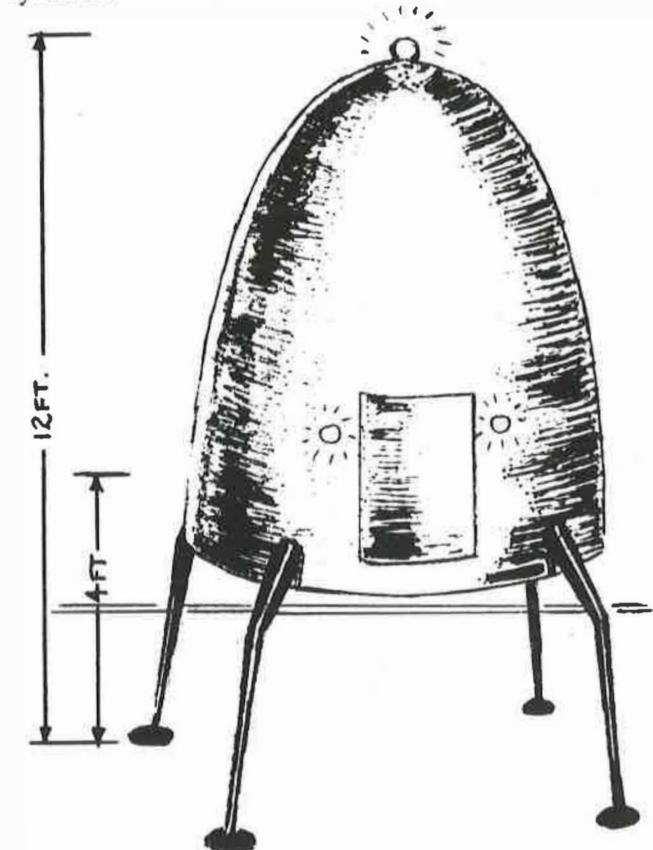
Meagan : " C'était un appareil, d'apparence bien réelle, qui se tenait debout, tout droit sur la route, bien que celle-ci soit en pente. L'engin avait la forme d'un oeuf tronqué à la base et il était supporté par quatre " pattes ", comme des pattes d'araigné, c'est à dire pas très grosses et terminées chacune par une sorte de ventouse les fixant sur la route."

Mme Quezet estima la longueur des pattes à environ 1,20 m et la hauteur totale de l'engin à environ 3 m 50. Meagan n'éprouvait aucune peur, seulement un certain trouble , parce qu'elle pensait qu'il s'agissait d'une sorte de prototype d'appareil expérimental.....

Meagan : " Cela sortait de l'ordinaire, mais on voit toute sorte de chose extraordinaires de nos jours."

Le témoignage concorde avec celui d'André.

Meagan : " Nous restions à bavarder tranquilement, nous demandant ce que cette chose pouvait bien être. A ce moment, sorti de l'appareil 5 ou 6 hommes. Un ou deux de ces hommes allèrent sur la gauche par rapport à nous. Deux autres restèrent à proximité de l'appareil et les deux derniers se dirigèrent de notre côté. Nous ne sommes pas certains du nombre d'homme, car nous nous souvenons pas exactement si c'est un ou deux hommes qui se dirigèrent sur la gauche. Un de ceux qui marchaient en notre direction parlait à l'autre. Il avait une voie haut perchée et nous ne comprenions pas les mots, nous n'entendions que les sons, des monosyllabes."



L'ENGIN DECRIT PAR LES QUEZET

D'après André, un des hommes, qui étaient à gauche, se baissa et ramassa une poignée de sable sur le bas côté de la route et le laissa couler entre ses doigts.
La meilleure comparaison que Mme Quezet puisse faire au sujet du langage, c'est avec le chinois. Il était rapide et décousu....
Un des deux hommes qui s'approchait d'eux était nu-tête et on pouvait voir son épaisse chevelure sombre et bouclée, le bas de son visage était sombre comme s'il portait la barbe....

Meagan : "Celui avec la barbe, avait des cheveux noirs et le teint sombre comme les gens du moyen-orient, mais pas noir. Ses yeux étaient normaux. Le second portait une combinaison qui lui couvrait la tête et nous ne pouvions pas voir son visage. Celui qui parlait s'aperçut que nous étions là car il dit quelque chose à son compagnon et fit un pas en arrière. Nous nous tenions sur le remblai au même niveau qu'eux et je pense qu'ils devaient m'arriver à la hauteur du menton. Je mesure 1,70m, ce qui leur fait environ une taille de 1,50 m. Ils étaient très minces, et leurs vêtements moulants permettaient de voir leur frêle constitution. Leurs mains paraissaient normales. La couleur de leurs combinaisons était blanche et rosissait par moment à cause de la lumière émise par l'engin ".

L'appareil était gris métallique comme du plomb et lisse d'apparence, sans aucun accessoire ou détail visible. Ils ne pouvaient pas voir l'autre côté. Meagan remarqua que le personnage " barbu " la regardait, il dit quelque chose d'incompréhensible, elle eut un rire nerveux et dit " salut". Elle se rendait compte maintenant que cette situation étaitanormale et dit à André : " Va chercher ton père,et cours, je t'en prie cours ! ".

Effrayé, André se mit à courir immédiatement. Le personnage se tourna alors vers son compagnon et lui parla. Ce dernier s'adressa aux autres. Ils n'ont pas eut véritablement de conversation, simplement un échange de monosyllables. Ils sont tous remontés dans l'appareil. Il n'y avait pas de marche, ni d'échelle et l'ouverture se trouvait approximativement



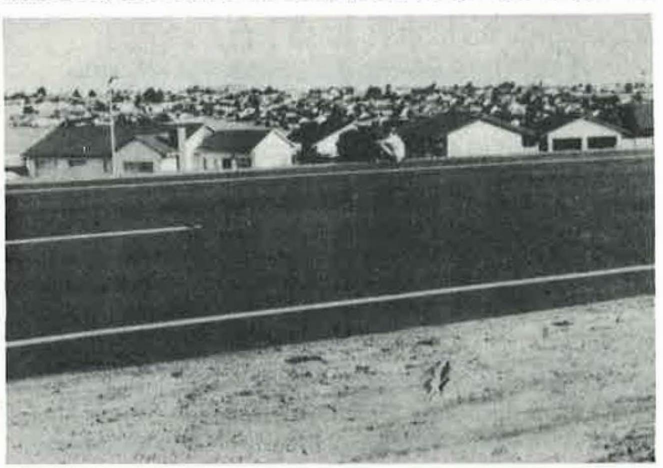
Mme QUEZET et le petit André

à 1 m 20 de la surface du sol.

Meana : " La porte était ouverte, puis elle était fermée, sans transition entre ces deux positions. Je ne l'ai pas vue se fermer ! ".

Quelques secondes plus tard, Meagan entendit un bourdonnement similaire à celui que font les abeilles dans une ruche, dans le même temps, les quatre pieds supportant l'engin s'allongèrent jusqu'à atteindre trois fois leur taille initiale, soit environ 3 m60. Ce qui à ce moment portait la hauteur totale de l'engin à environ 7 m. André aussi entendit le bourdonnement et il s'arrêta de courir pour regarder derrière lui. Meagan reculait. Elle ne savait plus que faire - fuir ou rester -. L'objet se déplaçait vers la gauche de l'endroit où il se trouvait. Puis les pieds commencèrent à se rétracter comme un train d'atterrissage télescopique. L'engin resta stationnaire quelques secondes avant de s'élancer dans le ciel à une vitesse formidable. Les nuages étaient très bas cette nuit là et l'engin y entra directement, disparaissant en quelques secondes, mais les nuages restèrent colorés de rose un certain temps après la disparition.

André était revenu sur ses pas et fut témoin du décollage. D'après les témoins, du début à la fin de l'observation, il ne s'est écoulé qu'une dizaine de minutes. Après être resté, sidérés sur place, quelques minutes, ils rentrèrent à la maison. Ils décidèrent de



Les lieux de l'incident.

ne pas réveiller Mr Quezet, car de toute façon il était trop tard, à ce moment, il ne pouvait plus rien faire, de plus il avait besoin de dormir. Meagan et André n'ont pas pensé un instant à prévenir la Police. Il n'était pas loin d'une heure du matin et Meagan a pensé que la meilleure chose à faire était d'aller se coucher.

Le lendemain matin, Paul Quezet fut mis au courant des évenements. Sceptique tout d'abord, il finit par croire ce que lui racontaient sa femme et son fils. La presse fut informée. A partir de ce moment la famille Quezet fut envahie par les journalistes.

Sur les lieux de l'atterrissage, le lendemain matin, on ne releva aucune trace.

Un point intéressant, l'engin était posé juste au dessous d'une ligne électrique et il n'en existe pas d'autre à proximité.

Les Quezet ont ramené Cheeky sur les lieux. Il n'a montré aucun signe de peur. Les deux témoins n'ont souffert d'aucun trouble psychique ou physique à la suite de leur rencontre.

REMARQUES.

1) Qu'arrive-t-il au chien ? il n'en est pas fait mention. Quand est-il rentré ? Qu'a-t-il fait durant l'observation ?.

2) Cheeky et les chiens du voisinage aboient furieusement. A proximité de cette route il existe des centaines de maisons, mais personne apparement n'a rien entendu, ni vu, cette nuit là ?

3 A peu près au-dessus du point où s'est posé l'engin passe une ligne électrique. Elle n'a pas géné la manoeurvre au moment du décollage, et,pourtant elle traverse la route à une hauteur moyenne, et elle aurait dû être heurtée par l'appareil lorsque le train d'atterrissage s'est allongé.

4) Meagan Quezet déclare qu'entre le moment où André entre dans le salon (23 h 50) et celui ou ils rentrent pour se coucher (o h 50) il s'est écoulé 1 h. Ceci est connu car Meagan a regardé l'heure dans les deux cas. Cependant, si on retrace l'évenement en détails, on s'aperçoit qu'une demie-heure aurait largement suffit pour le déroulement des faits ?

Nous répondrons simplement que les enquêteurs Sud-Africains qui nous rapportent cette affaire, ne connaissent malheureusement pas le travail à mener

pour ce genre d'enquête. On peut regretter à nouveau qu'un cours d'enquêteur ne soit pas donné à l'échelon Français, mais aussi Mondial par un organisme international.

Reserches de Tommy Dunford
(UFO INFO exchange library)

Traduction et adaptation de
MICHEL PICCIN

NOTRE SERVICE DE DOCUMENTATION PROPOSE :

O.V.N.I. LA FIN DU SECRET

de Robert ROUSSEL

Rapports d'observations, les gendarmes témoignent, canulars mis au grand jour etc....
FRANCO : 55 FRS.

Le Régiment Disparu : Mort D'une Enigme !

Depuis 1966 nous avons droit régulièrement, dans diverses publications, à la narration concernant la disparition du 5ème régiment Norfolk, en 1915, dans des conditions qui jouxtent à la fois le ridicule et le surnaturel. On parla d'un enlèvement collectif par quelque OVNI et même de nuages lenticulaires mangeurs d'hommes (1). Cela ne nous aurait pas étonné si à la fin du film de Steven Spielberg, " Rencontre du troisième type ", nous aurions vu apparaître les 250 hommes débarquant de quelque engin spatial dont les occupants auraient eu des remords. Peut-être manqua-t-il de figurants ?

L'affaire repose sur deux références, la revue néo-zélandaise Spaceview (2) et l'ouvrage de Sir Ian Hamilton, publié bien antérieurement : Final despatch from the Dardanelles. Ni l'un, ni l'autre, n'ayant fait les recherches adéquates : savoir ce qui s'était réellement passé.

C'est donc dans la première quinzaine du mois d'août 1915 que le 5 ème régiment Norfolk débarqua dans la baie d'Anafarta, une zone occupée par l'Australian and New Zeeland Army Corps (ANZAC). Or, à l'origine de tout ceci il y a - comme c'est souvent le cas dans des faits analogues - confusion. Le sapeur Néo-Zélandais, F. Reichart, qui communiqua cet événement aux " ufologues ", prétendu témoin occulaire, parla du 1-4 régiment Norfolk, alors que Sir Hamilton mentionne le 1-5 Norfolk. De même pour la date il n'y a pas de concordance, il est parfois question du 21 août, parfois du 28 août...

QUE SE PASSA-T-IL REELLEMENT ?

Il est certain que beaucoup de soldats disparurent à jamais au cours de cette meurtrière campagne des Dardanelles. L'historien officiel de la campagne de Gallipoli, le général de brigade, Sir Aspinal-Oglander mentionne dans le second volume de cette histoire que 15 officiers ainsi que 250 hommes du 1-5 bataillon du 5 ème régiment Norfolk furent portés disparus. De ceci à parler que ceux-ci furent enlevés par un OVNI, c'est pousser loin le sens du mystère.

Nous savons que ceci est souvent la coutume en ufologie..... Rien n'aurait d'ailleurs attiré l'attention des chercheurs de mystère si dans les années cinquante, Reichart n'avait écrit à la Flying Saucer Review en affirmant que :

-" *qu'un régiment britanique, le 1-4 Norfolk composé de plusieurs centaines d'homme marchèrent en direction de la Côte 60 par une route détrempée (...) Ils arrivèrent à ce nuage, y pénétrèrent sans hésitation, mais ne réapparurent plus. Environ une heure plus tard, alors que le dernier homme y pénétra, le nuage - comme n'importe quel brouillard - quitta lentement le sol, pour rejoindre des nuages similaires.. .... -".*

Nous conviendrons, ce genre de récit est ambigu, confus. Pour y voir clair nous reprenons le journal de campagne du 1-4 Norfolk pour les journées du 21 et 28 août 1915. En l'absence du colonel Harvey le capitaine Montgomerie écrit :

Le 21 AOUT 1915.

"Nous étions en position de combat à 3 heuresde l'après-midi, la bataille se déroulant à notre droite. Dans la partie du champ de bataille qui nous concernait, il n'y avait pas de mouvement. Au cours de la nuit les Turcs essayèrent de progresser mais un torpilleur les arrêta, ainsi que sur la droite et la gauche, des mitrailleuses ".

Le 28 AOUT 1915.

"Nous avons commencé à marcher, à 1 h 15 de l'après midi. Ce n'était qu'un petit déplacement, mais fatiguant. Nous avons bivouaqué vers 4 heures de l'après-midi. Nous nous trouvions près de la mer, en dessous d'une crique. Nous étions violemment bombardés, c'était le plus intense bombardement depuis que nous avions quitté l'Aquitania. Nous étions très fatigués ".

Nous voyons, par ces deux extraits, qu'il n'est guère question de pertes mystèrieuses ! Le 1-4 Norfolk était situé à ce moment à côté de Japhson's Post, à quelques kilomètres de la Côte 60 le 21 août, et sur la plage le 28 août. Ce n'est donc pas cette unité qui est à l'origine de la rumeur d'un enlèvement dont les néo-zélandais furent les témoins.

Le 21 août est bien la date où la rencontre de plusieurs forces (29 ème Brigade d'Infanterie Indienne, 4 ème Brigade Australienne, deux régiments des Carabiniers à cheval de Nouvelle-Zélande, le 5 ème Commando de Connaught ainsi que les forces d'encadrement du 10 ème Hampshire et 4 ème Galle du Sud) sous les ordres du général Cox, qui attaquèrent la Côte 60. Précédé d'un bombardement d'une trentaine de minutes, l'assaut fut donné à 3 h de l'après-midi et se poursuivi jusqu'au crépuscule. La bataille dura jusqu'au 28 du mois.

Si un régiment à disparu cela doit être à coup sûr le 1-5 Norfolk et la date serait le 12 août 1915, jour tragique pour ce régiment.

A BEAU MENTIR QUI VIENT DE LOIN.

La 163 ème brigade reçut l'ordre d'occuper la région située autour de Kuchak Anafarta Ova, qui se trouve non loin de la baie de Suvla. Trois bataillons, le 1-5 Norfolk, le 1-5 Suffolk et le 1-8 Hampshire s'ébranlèrent vers 4 h 45 de l'après midi et durent bientôt supporter un tir continu de mitrailleuses.

Le 1-4 Norfolk fut témoin de la tragédie. Le 1-5 Norfolk progresse aisément, ne rencontrant pas beaucoup de résistance, ce qui détermina leur dispersion. Ainsi, il avança jusqu'à 800 yards (environ 720 m) jusqu'à l'intérieur des lignes ennemies, où il fut im-

mobilisé. C'est là, bien des décennies plus tard, que les malheureux de ce régiment allaient rentrer dans la légende. Ils furent tués ou faits prisonniers. Plus tard, l'on reconnu, suite à la découverte d'un fermier de la région que 180 corps furent laissés sur place. L'agriculteur les enterra dans un petit ravin. Parmi les 180 corps, 122 étaient des Norfolks. Deux corps seulement furent identifiés.

Que devinrent alors les autres 144 Norfolks disparus ?

Le capitaine Coxon ainsi que le lieutenant W.G.S. Fawkes furent capturés et passèrent le reste de la guerre en Asie Mineure d'où ils furent probablement rapatriés. Ceux qui furent blessés n'eurent pas beaucoup de chance de survivre, les conditions de vie étaient extrèmement mauvaises, beaucoup ont dû succomber.

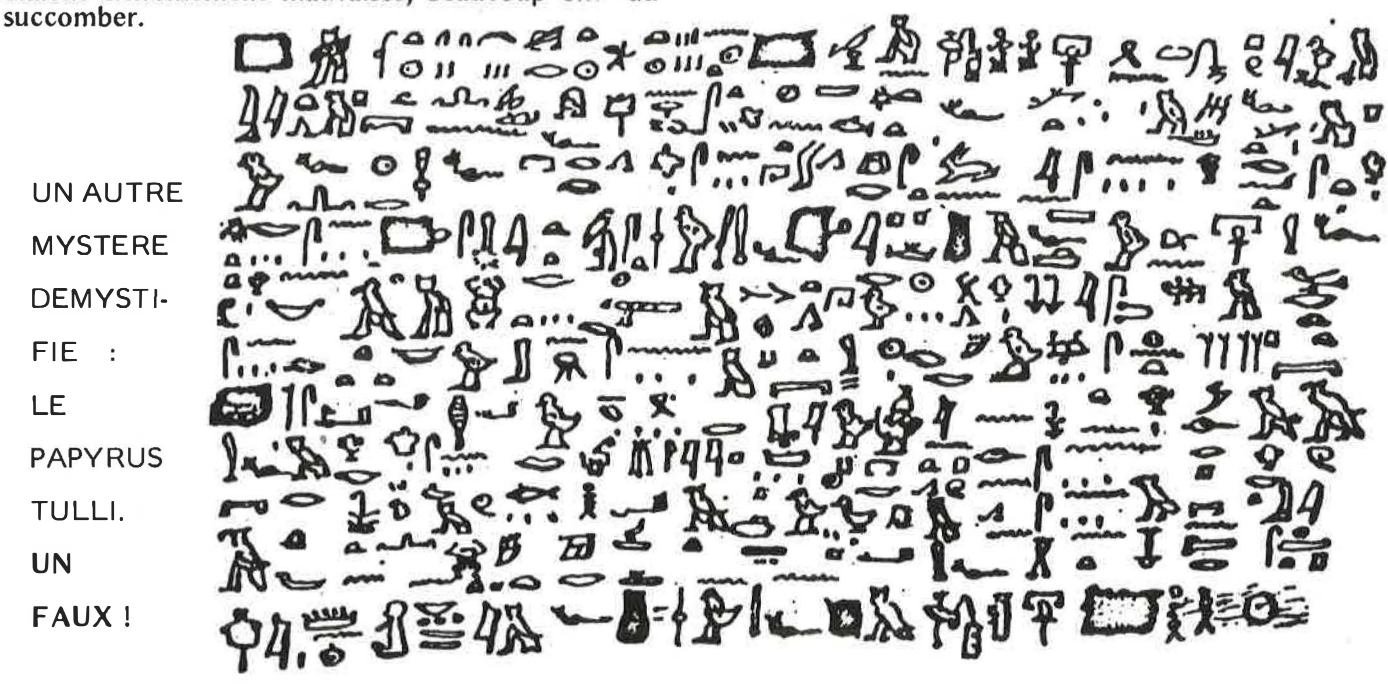
ent le soleil couchant dans le dos, derrière leur retranchement. Les Anglais purent difficilement voir les lignes ennemies et devinrent dès lors une cible facile située en pleine lumière. " (3).

Signalons pour conclure que, le 23 septembre 1919, le commandant chargé de l'enregistrement des sites funéraires (tâche bien ingrate !) de Gallipoli écrivait : " Nous avons retrouvé le 5 ème Norfolk ! ".

Ce sera également notre conclusion. Il n'y a pas de mystère dans l'affaire de Gallipoli qui mérite d'être classée dans la catégorie des IDENTIFIEES.

CHRISTIANE PIENS.

UN AUTRE MYSTERE DEMYSTIFIE : LE PAPYRUS TULLI. UN FAUX !



Le fameux **papyrus Tulli,** qui fit couler beaucoup d'encre mais qui s'avère être un faux notoire. *(Doc. archives auteur.)*

D'autres ont probablement rejoint l'Angleterre, à Sandringham. d'où ils étaient originaires.

Le capitaine F.R. Beck, agent Royal (2), qui commandait une compagnie du 1-5 Norfolk le 12 août 1915, portait une montre en or. Pendant l'hivers 1921-1922, les autorités militaires britaniques situées autours de Smyrne eurent vent qu'une montre portant une inscription d'un membre de la famille Royale, à un employé du domaine de Sandringham était entre les mains d'un Turc. Il s'agissait d'un officier qui servit à Gallipoli. Il voulut s'en défaire pour dix livres.

Dans l'acte de capitulation des Turcs, il est en outre fait mention d'aucun bataillon spécifique bien qu'il est mentionné la remise de tous les prisonniers. Ni le 1-5 Norfolk, ou du moins les quelques survivants, pas plus qu'un autre régiment n'y sont mentionnés.

Avec plus de réalisme que le sapeur Reichart, Sir Hamilton décrit les conditions dans lesquelles se déroula la bataille. N'oublions pas que Reichart fit allusion aux évènements près de cinquante ans plus tard !

Sir Hamilton écrit :

" Par quel caprice de la nature, la baie de Suvla ainsi que la plaine environnante furent-elles tapissées d'un étrange brouillard au cours de l'après-midi du 21 Août ? Ceci était de mauvais augure si l'on tient compte du fait que les mitrailleuses ennemies avai-

REFERENCES.

(1) Patrice Gaston. Disparitions mystérieuses. Service de Documentation.
(2) Certains membres du Régiment Norfolk furent recrutés parmi le personnel des domaines Royaux de Sandringham.
(3) Signalons ici que le " fameux soleil d'Austerlitz " était un phénomène du même type.

L'auteur remercie ici l'Impérial War Museum et M.H. Roberts pour leur aimable collaboration.

Signalons que Christiane PIENS est l'auteur de l'ouvrage LES OVNI DU PASSE paru aux Editions Marabout. Disponible à notre documentation.

Si vous avez connaissance de cas anciens, n'hésitez pas à les communiquer à Christiane PIENS. Adressez le courrier à son nom, au siège de votre revue.

Le texte ci-dessus est également paru en Belgique dans le bulletin du GESAG. La rédaction tient à remercier tout particulièrement Christiane PIENS pour lui avoir permi de reprendre ici cet article qui contribura à mettre fin à une légende.

LES EXTRATERRESTRES LA REVUE DE TOUS POUR TOUS SOUHAITE VOTRE COLLABORATION. ENVOYEZ-NOUS VOS INFORMATIONS DOCUMENTS, REMARQUES ET SUGGESTIONS.

ESPAGNE : à propos de la caravelle poursuivie par un o.v.n.i.

Que s'est-il passé réellement en Espagne lors de l'apparition d'OVNI proches d'une Caravelle de la TAE ? Des informations contradictoires sont parues dans la presse Française.

Comme elle en a l'habitude HYPOTHESES EXTRATERRESTRES a fait appel à des enquêteurs locaux. C'est Juan José BENITEZ, auteur d'un ouvrage en Espagnol, distribué par notre service de documentation, qui nous a prêté son concours. Il s'est rapidement rendu sur place, a procédé à des interrogatoires, et nous livre l'enquête suivante, qu'il a d'ailleurs fait publier dans des revues de son pays.

Juan José BENITEZ connait fort bien le problème OVNI, et s'y intéresse depuis de nombreuses années.

Après de nombreuses observations sur le territoire Espagnol, survint l'affaire de la TAE. Immédiatement, je me suis rendu sur place.

Après l'inter ogatoire des pilotes de la " supercaravelle ", de presque 40 témoins qui se trouvaient cette nuit là dans les installations de l'aéroport Valencien, de nombreux habitants des localités proches de Manises, et, en dernier lieu après ratification d'une série d'informations auprès des cercles militaires Espagnols, voici donc mes premières conclusions :

Vers 11 heures du soir, ce dimanche 11 novembre 1979, la " Supercaravelle " qui effectuait le vol Palma-Ténériffe, recut un appel de la tour de contrôle de Barcelone, sollicitant le Commandant Xavier Lerdo De Tejada de se brancher sur la fréquence de secours 121.5. Ladite fréquence est habituellement utilisée par les avions en détresse.

Et, effectivement, le pilote du réacteur commercial se met sur la fréquence demandée :

.... - Au si bien le copilote que moi-même, m'expliqua le commandant de la TAE, nous écoutâmes le signal. Nous ne parvenions pas à l'identifier, il était bizarre, anormal.....-

Ce fut alors peu après avoir capté ce signal de sauvetage, que je fus attiré par des lumières rouges qui apparurent à gauche de mon avion. Je crus qu'il s'agissait du passage d'un autre avion. Mais la couleur de ces lumières m'étonna. Elles étaient rouge comme les disques d'un sémaphore. Puis, soudainement, elles commençèrent à s'approcher à une vitesse énorme..... Nous appelâmes la tour decontrôle de Barcelone qui nous répondit qu'il n'y avait aucun vol dans cette zone, excepté le nôtre. Je commençais à m'inquiéter . Les lumières - une de chaque côté d'une " chose " que nous n'arrivâmes pas à distinguer - continuaient à s'approcher, et d'une façon très dangereuse.

- Comment était cette " chose " demande Benitez ?

- Je ne saurai l'expliquer, on distinguait seulement les lumières rouges, rien de plus, répondit le pilote.

- Pouvait-il s'agir d'un objet unique ?

- Oui, c'est possible. Les lumières bougeaient comme faisant partie d'un appareil unique. Le radar militaire " Pégase " a confirmé postérieurement à la tour de contrôle de Valence que l'écho était perçu sur ses écrans. Cette " chose " demeura près de nous durant presque huit minutes. Elle s'approchait, puis s'éloignait...... C'était affolant !

-Y a-t-il eu un moment où vous avez craint pour la sécurité de l'avion ?

-Non, l'objet s'est parfois approché dangeureusement, mais il était évident qu'il ne voulait pas nous heurter.

- Pourquoi alors avez-vous pris la décision de suspendre le vol et d'atterrir à Valence ?

- Tout simplement parcqu'il n'était pas agréable de poursuivre le vol dans ces conditions avec cette " chose " inconnue au-dessus de l'avion. Bien qu'il ne semblait pas y avoir du danger, je devais tout de même tenir compte de la sécurité de mes passagers.

- A propos, certaines informations ont affirmé que les 109 touristes Allemands et Autrichiens qui volaient dans la " supercaravelle " n'avaient pas observé l'OVNI. Qu'elle est votre position ?

- Cela me semble très possible. Le champs de visibilité par le hublot d'une caravelle est pratiquement nul. De plus, à ce moment là nous servions ledéjeuner. Il est tout à fait normal que la majorité des passagers n'ait rien vu. Ce qui serait anormal, c'est que tous les passagers aient observé l'OVNI. Donc cela ne prouve absolunent pas qu'il n'y ait pas eu d'OVNI. Mais, de toute façon, selon mes renseignements, je sais qu'au moins une vingtaine de personnes ont observé ces lumières insolites.

NEUF MILLE PIEDS EN TRENTE SECONDES.

Quand le commandant et le second pilote, Mr Zuazu, comprirent que la situation devenait intenable, ils demandèrent à Valence l'autorisation de se poser. Celle-ci leur fut accordée immédiatement. Tejada obliqua à droite et entreprit la descente.....

- Au moment du virage, continua le commandant, je cessai de voir les lumières, et, d'après la tour de contrôle de Valence, reliée elle-même avec les radars de Madrid, l'objet effectua une descente de 9 000 pieds en quelques trente secondes. Cette descente serait impossible et impensable pour n'importe quel avion commercial...

- Le radar l'a-t-il capté ?

- On m'a dit que oui.

L'OVNI suivit la " Supercaravelle " jusqu'à près de 30 milles de l'aéroport Valencien. Toutefois, d'après les pilotes, il se maintint alors à plus grande distance de l'avion.

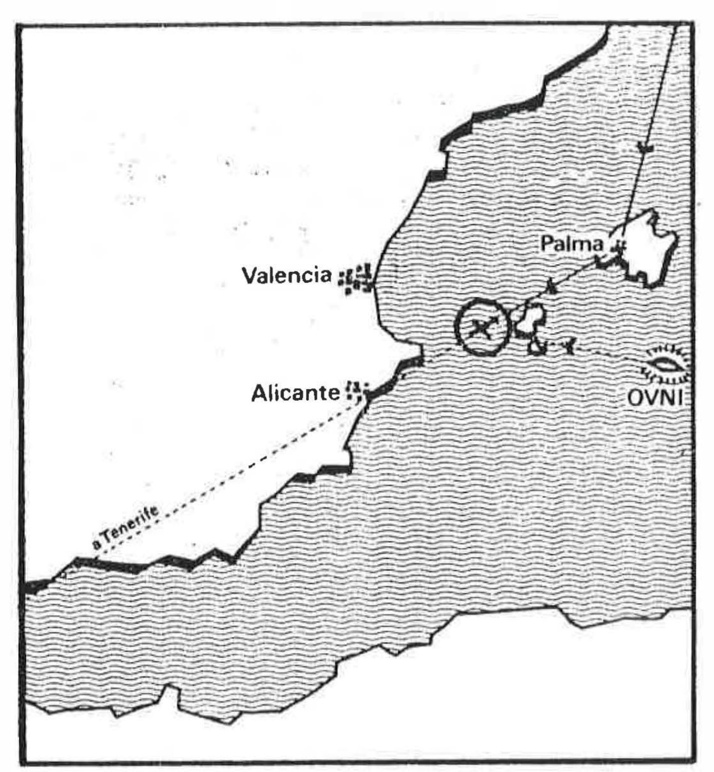
Les témoins à terre, et les contrôleurs de l'aéroport, que j'ai interrogés m'ont confirmé qu'avec des jumelles ils pouvaient très bien observer l'OVNI. Il volait juste à côté de l'avion prétendent-ils.

Arrivéeau-dessus de l'aéroport, la " Supercaravelle " a été obligée de voler en cercle, afin de brûler du carburant. En effet, trop lourde, elle ne pouvait pas atterrir.

Quand l'avion se posa, un objet très lumineux apparut au-dessus des installations de Campsa, très près de la partie terminale de l'aéroport, et justement dans la zone survolée par l'avion.

Cet OVNI put être contemplé par plus de quarante témoins. Parmi eux, le propre directeur de l'aéro-

port de Valence, Mr Morlan, ainsi que l'officier de trafic, Mr Salvador Thomas, les contrôleurs, les auxiliaires d'Ibéria, la Garde Civile, le personnel de terre et - d'après des renseignements que je ne peux pas confirmer officiellement - par plusieurs capitaines des avions de combat de la proche base de Manise.



Trajectoire de la Caravelle, si l'OVNI ne l'avait pas perturbée....

A un certain moment, le directeur de l'aéroport de Valence est parvenu à établir un contact téléphonique avec le radar du Commandement de la Défense Aérienne de Madrid. Le personnel militaire confirma qu'il y avait quatre OVNI de repérés sur les écrans radars, et non pas trois.

J'ai naturellement interrogé Mr Morlan et de nombreux témoins (cités ci-dessus). Ils me confirmèrent que trois objets étaient très nettement visibles lorsque la " Supercaravelle " descendit pour atterrir.

Une fois à terre, le commandant Tejada et le copilote furent interrogés par le personnel militaire de la base de Manise.

Cet objet, ajouta le pilote de la TAE, n'était ni un avion, ni un hélicoptère. Tout l'équipage de la cabine est d'accord sur cela. D'ailleurs, aucun avion ne peut voler à cette vitesse, ni s'arrêter net, alors qu'il vol très rapidement.

- Quelles pouvaient être ses dimensions ?
- **De toute façon, plus grandes que notre avion. peut-être comme un " Jumbo "......**
- A t'on signalé quelques anomalies dans les instruments à bord ?
- **Aucune, l'avion n'a subi aucun dommage. Comme vous le savez, quelques passagers ont affirmé à l'aéroport que l'atterrissage inattendu à Valence était dû à une quelconque avarie. Je suis tout de même bien placé pour vous répondre : C'est totalement faux. L'avion était en parfait état.**

Les paroles du Commandant Tejada devaient être confirmées quelques heures plus tard par un long rapport détaillé du sous-secrétariat de 'Aviation Civile. Dans ce document, on constatait l'état irréprochable de la " Supercaravelle ".

Si certains passagers devant des micros, déclarèrent leur étonnement, et leur doute dans la version du Commandant, il en fut plus de même quelques heures plus tard. En effet, devant les explications officielles, ils prirent conscience du risque qu'ils avaient couru, non pas par la faute de la TAE, mais d'un .... OVNI !

Soutenant le Commandant, certains exprimèrent le désir de rentrer le soir même à bord de ce même avion, avec le même équipage.

SORTIE D'UN CHASSEUR F1 D'ALBACETE.

L'aventure de cette nuit folle dans le ciel Valencien n'est pas terminée. En effet, compte-tenu des déclarations de l'équipage de la " Supercaravelle ", et surtout à partir du repérage de ces OVNI par les radars " Pégase " du Commandement de la Défense Aérienne Espagnole, les responsables de l'Etat Major prirent la décision de faire partir un Mirage F 1, chasseur rapide très sophistiqué, basé à Los Llanos (Albacete).

Cette décision, d'autre part, peut être considérée comme normale en ce qui concerne les normes de sécurité de l'espace aérien Espagnol. N'importe quel OVNI qui survole notre territoire peut être intercepté par les chasseurs Espagnols. Cela est d'ailleurs arrivé de nombreuses fois.

Le Mirage F1 décolla d'Albacete et, pendant une heure et demie, parcourut pratiquement tout le Levant Espagnol. Ce que vit le pilote reste SECRET MILITAIRE.

Un OVNI fut photographié deux heures et demie après l'incident de Valence. Le commandant qui a vu la photo a déclaré qu'il ne s'agissait pas de la même " chose " qu'il avait observé.

ILS VOLERENT A BASSE ALTITUDE AU DESSUS DE VALENCE ! .

Lors de mon enquête sur le territoire Valencien, j'ai également rencontré beaucoup d'autres témoins. Presque tous habitaient les localités voisines de l'aéroport de Manises. Ils me confirmèrent qu'ils avaient vu des lumières très vives et étranges qui passèrent à basse altitude au-dessus des toits.

-Elles étaient silencieuses et aux couleurs vives, me racontent-ils.

Ces témoignages présentent une grande importance puisque ces habitants sont très habitués au passage, au décollage et à l'atterrissage des " Mirages " de combat de la Base Aérienne de Manise, ainsi qu'aux avions commerçiaux dont les réacteurs sont vraiment assourdissants. Quelques-uns de ces OVNI furent vus dans cette zone, une heure avant que ne se produise la " rencontre " entre l'avion de la TAE et l'objets aux deux lumières rouges.

Cela signifie simplement que les OVNI survolèrent l'espace au-dessus de Valence bien avant que le réacteur décolle de Palma de Majorque.

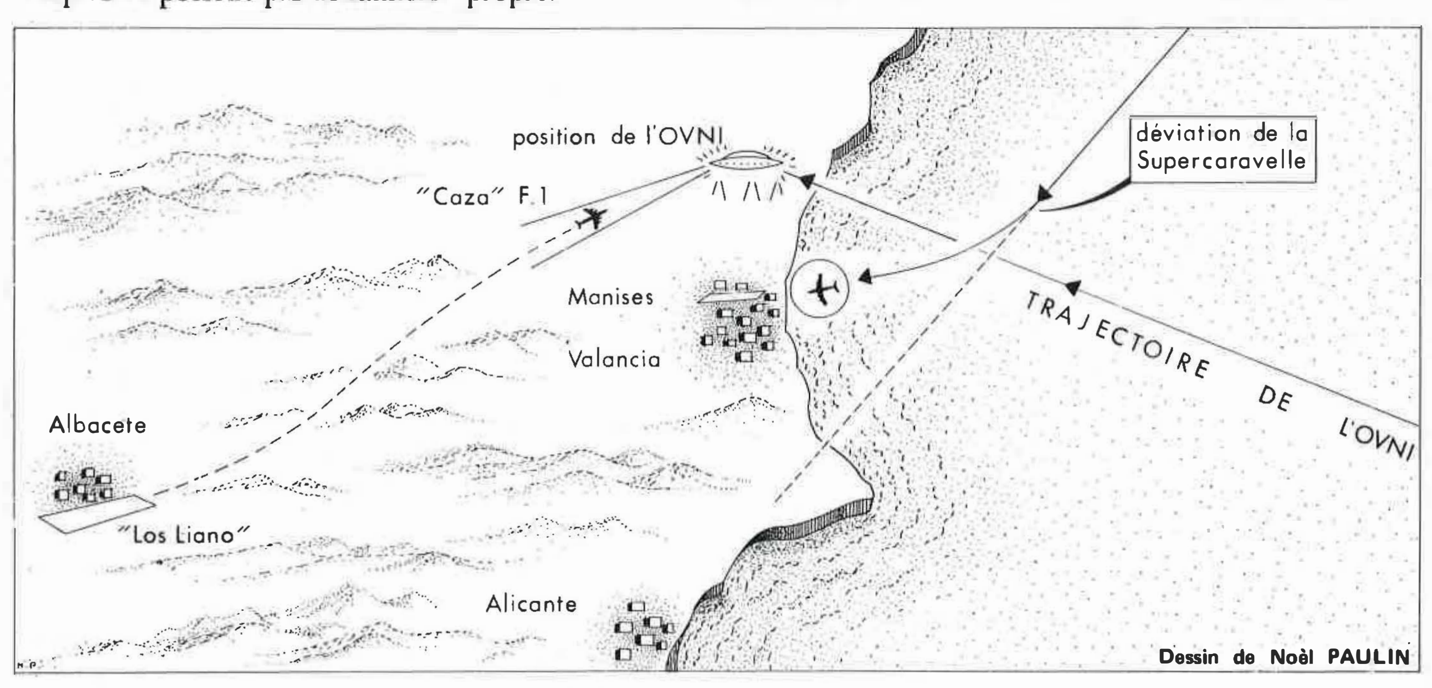
Le matin du 22 novembre, et pour la deuxième fois, le commandant Tejada et le copilote allèrent à Valence, afin de répondre à un vaste questionnaire officiel. Ce sont les autorités de la Base Militaire de Manise qui reçurent les deux témoins et victimes......

Ledit questionnaire, établi par un capitaine de l'armée de l'air, fait partie de l'importante enquête officielle, déclenchée comme on sait, par le Ministère. Cette enquête, comme tout ce qui est militaire, aussi bien en France qu'en Espagne, est naturellement confidentielle et secrète.

OVNI AU-DESSUS DE MADRID.

L'écho de l'intrigante rencontre n'avait pas encore disparu dans le ciel Levantin que d'autres objets non moins identifiés furent aussi aperçus dans le ciel de Madrid, Bilbao, Grenade et d'une bonne partie du pays.

Selon ce que j'ai pu découvrir, ces objets, de forte luminosité et dans certains cas aux formes bien définies, sont restés immobiles au-dessus des cités, se déplaçant également avec des mouvements étranges et brusques, impropres aux avions et hélicoptères. Nous devons préciser qu'à ces heures du matin - presque tous ces objets ont été aperçus en pleine nuit - aucun ballon sonde ne peut réfléchir la lumière solaire. Entre autre raison , aucun des ballons lancès par les stations météorologiques Espagnoles ne dépasse le mètre de diamètre. A Madrid, comme dans le reste des stations, on lance deux ballons-sonde toutes les 24 h. L'un à minuit, l'autre à midi. Généralement, le ballon effectue une ascension relativement rapide, éclatant à une altitude donnée. Il est absolument impossible d'apercevoir à de telles hauteurs un objet qui à à peine un mètre de diamètre, et qui de plus ne possède pas de lumière propre.



Trajectoire de la Caravelle, suite à l'apparition de l'OVNI.

Si nous écartons toutes les possibilités de mésinterprétations qu'ont observés alors les milliers d'habitants des cités Espagnoles, quel est l'objet qui s'est approché à moins de deux cents mètres de la Caravelle de la TAE? La réponse : "OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES" !

Personne ne peut dire, d'une façon absolue, la raison de la présence des OVNI dans le monde. On ne peut même pas établir leur origine d'une façon définitive. Dans mon cas, après avoir parcouru près de 500 000 kilomètres à la poursuite des OVNI, après avoir interrogé des milliers de témoins, les avoir vu personnellement, j'incline à penser à la possibilité de vaisseaux conduits par des êtres appartenant à des civilisations étrangères à la Terre. Quoi qu'il en soit, l'Important c'est que le moment est peut être venu pour que les responsables des Forces Aérienne Espagnoles et le propre gouvernement se décident clairement à parler sur ce qui, depuis des années, se passe dans nos cieux. Je sais positivement que le Quartier Général de l'Armée de l'Air dispose de nombreux documents OVNI classés jusqu'à présent sous le sceau " secret " et " confidentiel ".

Souhaitons que ces documents voient le jour prochainement.

JUAN JOSE BENITEZ
Traduction Louis DE TROYA.



PARMI LES MESINTERPRETATIONS COURANTES :

LES FUSEES SONDES.

Lancées à partir de bases précises, nous pouvons aisément les identifier . La photo ci-contre représente la fusée Tibère, lancée le 25 Février 1971.





DOCUMENT : Photographie prise le 5 août 1973 à Montréal (CANADA)

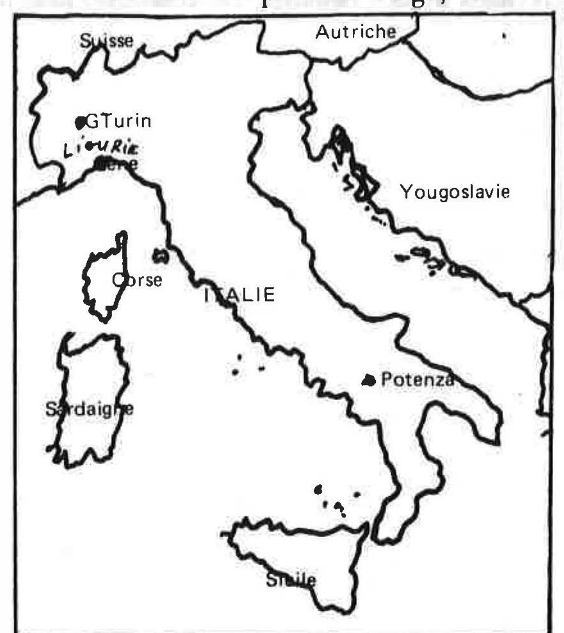
INFORMATIONS DU MONDE ENTIER

OBSERVATIONS AVEC EFFETS " E.M. "

En 1978, l'Italie connut une grande vague d'observations, avec un maximum en Décembre 78 et en Janvier 1979. Les cas de Type I et III se comptent par centaines. En Décembre, le 6 et le 27, Monsieur Fortunato Zanfretta fut victime de deux tentatives d'enlèvement. Cette succession d'évènements étranges se déroula à Torriglia près de Genoa. Le 9 Décembre une tentative d'enlèvement présumée eut lieu près de Milanère dans la province de Turin, et une autre à Cosenza le 21 septembre. En 1978, il y a eut au moins 60 cas de type I et à peu près 15 rencontres rapprochées de type III. En novembre et en décembre, un bon nombre de policiers ainsi que du personnel militaire qualifié observèrent d'étranges objets lumineux et les photographièrent. A Porto-Potenza-Picena (base militaire) un objet volant non identifié fut détecté et observé sur écran radar durant 25 mn et d'après les militaires, il évoluait à 9000 km/h. D'autres OVNI furent observés sur les écrans radar de Brindisi (une des plus importantes stations radar d'Italie) et de la base de Gioia del Colle. Quelques très intéressantes manifestations du phénomène eurent pour théâtre un village de Ligurie près de Savona : sassello. Dans les premiers jours de septembre, il s'y produisit de très étranges phénomènes, en particulier des effets E.M. associés à des observations.

PREMIERE OBSERVATION : ATTERRISSAGE PRESUME !

Le 5 septembre, un ouvrier, témoin anonyme, observa un ou deux objets sombres dans les premières heures du jour. Il faisait encore nuit. Le témoin demeurait provisoirement à l'hôtel " San Michèle " de La Carta (un hameau proche de Sassello) dans une chambre du premier étage, côté route.



Il était tranquilement endormi, quand il fut réveillé par un bruit indéfinissable. Il se leva pour regarder à la fenêtre, il se pencha et aperçut à environ 10 m de distance (ou plus) deux formes rondes et sombres, attachées ensemble, formant un 8. Il pensa à un véhicule automobile étranger ou quelque chose de ce genre. C'était difficile à dire à cause de l'obscurité, de plus, cela ne produisait aucune lumière. Les sons qui l'avaient réveillé provenaient de cette masse sombre : une sorte de chuchotement brouillé (comme à la radio). L'observation se prolongea prolongea environ 6 mn.

Ensuite nous avons deux versions pour la disparition de l'objet :

1) Pour la presse :
L'engin aurait décollé soudainement avec un bruit de violente raffale de vent.

2) Enquête de Mr Mantero Piere, Président dugroupe CIRCUFO.
Le témoin n'aurait pas vu décoller l'engin. D'après ce rapport il aurait relaché un moment son attention et quand il regarda à nouveau, l'engin avait disparu ..

Toujours est-il que le lendemain on trouva deux traces circulaires nettement imprimées dans l'asphalte, le gravillon habituellement éparpillé sur la chaussée était accumulé comme s'il avait été aspiré. Le jour même, son travail étant terminé dans cette région, l'ouvrier quitta le village, il ne fut donc pas possible de l'interroger.

2) EFFET E.M. (?).

Le 6 septembre vers 21 h dans le même hôtel de La Carta, survint un phénomène assez etrange : les lumières de l'établissement commencèrent à se comporter de façon inhabituelle. Dans certaines chambres, le courant fut totalement coupé, dans d'autres à proximité, il faiblissait, enfin, dans d'autres la lumière restait normale. Dans une chambre, le lustre montrait quatre lampes éclairant normalement, tandis que celle du centre, une ampoule de 200W rougeoyait faiblement. Ceci dura plus de deux heures, tout s'éteignit durant 3 mn avant de revenir à la normale.

Pendant que les lumières se comportaient de la façon décrite précédemment, un client alluma le poste de TV noir et blanc de sa chambre. Il ne paraissait pas très bien fonctionner, car il ne pouvait y voir que des images distordues et surtout ,un cercle rouge au centre de l'écran. (Notez, un cercle rouge sur un écran noir et blanc !). Le patron de l'hôtel étant présent, il monta dans une autre chambre pour allumer un autre poste. Tout d'abord rien, il ne semblait pas fonctionner, puis d'un seul coup il présenta la même anomalie que le premier. Comme nous l'avons dit, ces perturbations durèrent deux heures. Les lumières de Sassello et des environs s'affaiblirent dans le même temps et dans certaines habitations, la tension chuta complètement.

Le cas du cercle rouge apparu sur les écrans TV noir et blanc est très étrange. Cela ressemble à un canular, mais les témoins paraissent sincères. Il est à noter que dans ce cas précis, l'effet E.M. supposé n'est pas imputable de façon certaine à la présence d'un OVNI, et son origine peut être tout autre.

3) NOUVEAU PHENOMENE.

Le 7 septembre à 21 h, un certain nombre de gens ont vu dans le ciel de Sassello une sphère étrange. Elle stationna assez longtemps, puis se dirigea vers la mer, plein sud. Elle était de couleur blanche avec des reflets rouge rose et aussi grosse que la lune. Ce soir là Monsieur Roberto Boeri retournait de Genoa à La Carta sur sa moto, arrivant près du village, il fut ébloui par une puissante lumière jaune située face à lui. Il freina sur place . La veilleau soir, au même endroit la voiture d'une femme s'arrêtait sans raison apparente, son petit chien humant l'air se mit à aboyer vigoureusement de façon inhabituelle. Le chien ne retrouva son calme que lorsque la sphère que sa maitresse observait se fut éloignée. Plusieurs autres personnes furent témoins de cet évènement.

4) UNE AUTRE AFFAIRE.

Le 8 septembre à 21 h 30, dans la région du Mont Alberola, un globe rougeoyant manoeuvrait bizarrement. Il était aussi gros que la lune et son intensité lumineuse variait. Monsieur Franco Viacava et deux autres personnes, dans la même voiture, roulaient en direction du Mont. Brusquement le véhicule perdit de la vitesse, jusquà ne plus rouler qu'à 25 km/h sur le plat, et cela sur 500 m. Le véhicule repris de la vitesse lorsque l'engin disparut derrière la montagne. Deux jeunes gens de La Carta arrivèrent au sommet du mont à moto alors que l'objet évoluait toujours sur place. Là, le phare de la moto augmenta d'intensité de façon importante, anormalement intense. Lorsque, prenant peur, les deux garçons firent demi-tour le phare éclairait à nouveau normalement. Revenu à l'hôtel San Michèle, Monsieur Viacava alluma la radio. Après quelques minutes, il entendit un sifflement, son chien aboya, et la radio se tut d'un seul coup et ne put fonctionner que le lendemain, dans le même temps, bon nombre de gens observaient depuis l'hôtel l'étrange phénomène aérien.

Il y eu de nombreuses observations de globes lumineux à basse altitude, d'un diamètre apparent plus gros que celui de la pleine lune, de colorations différentes mais en majorité rouge, la plupart se manifestèrent le soir.

Le 9 septembre Monsieur Fluvio Lubiani et Monsieur Roberto Boeri apercevaient un globe laissant derrière lui une trainée jaune, il était très proche, descendait lentement vers le sol en direction de Piedmont.

Le 11 septembre à 1 h 30 du matin des témoins anonymes (des femmes et des jeunes filles) observèrent un objet rouge aux dimensions considérables qui changea de direction pour descendre vers le sol puis disparaître, caché par la végétation.

Il racconto di un automobilista

Ufo atterra e poi riparte

PESCARA, 20 — Un oggetto misterioso, definito «simile ad una navicella spaziale e del diametro di circa due metri» è stato notato ieri mattina alle 6 a Villa Gaudiosi di Montebello di Bertona da un ufficiale postale. Giuseppe Colasante, di 35 anni, che con la propria autovettura si dirigeva a Pescara per raggiungere il posto di lavoro.

In un tratto di strada rettilineo — a quanto ha raccontato — si è visto «piombare addosso una specie di valanga di fuoco». Si trattava — ha detto Colasante — «di qualcosa di simile a un disco volante, come una navicella spaziale che planava in un prato affiancato alla strada. A due metri di distanza dalla mia macchina — ha proseguito — si è fermato, a mezz'aria, sprigionando una luce azzurrognola rotatoria. Poi è tornato ad alzarsi in direzione della Maiella. Ho notato chiaramente le forme di questo oggetto e alcuni finestrini illuminati dall'interno».

Colasante si è fermato in casa di alcuni cugini ad un chilometro di distanza. Li ha svegliati raccontando quanto aveva visto. Quando i suoi parenti si sono affacciati, hanno notato anche loro — a quanto hanno raccontato — l'oggetto misterioso che si alzava a grande velocità.

Ad Avezzano, tre studentesse hanno raccontato di aver visto un UFO fiammeggiante all'alba. In quel momento, i loro orologi e, dicono, quelli di altri, si sono fermati con le sfere orizzontali (alle ore 09,15 cioè), mentre erano le 06,30. A Chieti, un ragazzo di 14 anni ha fotografato con una macchina a sviluppo istantaneo (per cui non è possibile alcun trucco fotografico) un corpo luminoso nel cielo notturno: si tratta di una grossa macchia a eclisse, emanante luci colorate.



en Italie, la presse consacra des centaines d'articles aux observations.

CONCLUSIONS.

En Italie, les effets E.M. sont assez frequents lors des observations d'OVNI et il y a quelques cas exceptionnels, comme par exemple celui dePietracamela (24 décembre 78) ou l'installation d'une centrale électrique cessa de fonctionner lors du passage à basse altitude d'un OVNI, tandis qu'une autre installation de la même centrale se mettait en marche toute seule.

Plus de 270 cas de ce type sont catalogués à ce jour en Italie pour cette seule période.

MAURIZIO VERGA
Traduction E. GRANGER
(INTERCO).

O.V.N.I. SUR LE KREMLIN

Un phénomène intéressant fut observé en 1977 à partir du Kremlin de Moscou. Vers 8 h 30, le 5 août, un objet sphérique incandescent apparut soudain à environ 200 mètres au-dessus du Palais du Kremlin. Le diamètre de l'objet fut estimé à un mètre. Quelques instants plus tard, la sphère de feu se déplaça et se scinda en 3 sphères plus petites. L'une d'elles descendit jusqu'au square Ivanovskaya, alors que la deuxième se dirigea vers Tainitski Garden. L'endroit où ces deux sphères disparurent par la suite, nous reste inconnu. La troisième sphère jaunâtre, ayant un diamètre d'environ 5 cm, se dirigea vers la cathédrale Arkhangelski qui avait les portes ouvertes, sous une pluie battante.

Se déplaçant à environ un mètre du sol, la sphère franchit l'entrée, passant entre le gardien et un surveillant, distant d'un mètre l'un de l'autre. En quelques secondes, la sphère se déplaça silencieusement ment à l'intérieur de la cathédrale, puis se dirigea vers l'autel et explosa contre l'iconostase. Aucun dommage ne fut causé, si ce n'est une légère brulure de la boiserie de l'iconostase.

Interrogatoire des témoins, mesures au théodolite, ainsi que toute l'enquête permirent au Docteur Mikail

Dmitriev, chimiste soviétique et spécialiste dans les questions de foudre en boule, qui mentionna l'affaire dans le magasine de Science-Fiction Vodrug Sveta (Juin 1979), d'être confronté une fois de plus avec cet étonnant phénomène.

La sphère mystérieuse, qui pourrait être la foudre en boule, produit cependant les effets typiques des OVNI. Une forte odeur d'ozone se répandit dans la cathédrale. L'éclat de l'objet de 5 cm de diamètre était de 5 à 10 fois supérieur à celui du soleil. Néanmoins aucune chaleur ne fut perçue par les personnes s'étant trouvées à 50 cm de la sphère, elles ne furent qu'éblouies par la luminosité. Durant 2 ou trois jours, elles montrèrent des signes d'anxiété, eurent de violents maux de tête, une vue déficiente etc....

L'explication de ce phénomène par la foudre en boule est en contradiction avec le fait que le complèxe architectural du Kremlin est pourvu du système de paratonnerre le plus perfectionné alors que la sphère se comporte comme s'il n'y avait eu aucun système de protection. Un dernier détail au sujet de ce mini OVNI : Il y a environ 400 ans, une sphère similaire rentra dans la même cathédrale, se dirigea vers l'autel et explosa contre l'iconostrase.

V.I. SANAROV
Traduction A.E.S.V. Aix-en-Provence.

Gordon COOPER et les OVNI

Au cours de nombreuses réunions, interview ou émissions télévisées, l'ancien astronaute, Gordon COOPER a déclaré qu'il croyait à l'existence réelle des OVNI. Examinons quelques-unes de ces interventions.

" Des êtres intelligents d'autres planètes visitent notre monde, en s'efforçant de prendre contact avec nous ! Durant mes vols, j'ai eu l'occasion de voir des choses " insolites " dans l'espace...."

Gordon Cooper, interview publiée par Le Los Angeles Herald Examiner.

Cet article de presse est la première indication qu'un astronaute est maintenant prêt à parler, et à dire si oui ou non, la NASA donne des instructions aux astronautes lors des vols.

Poursuivant, Gordon Cooper se présente le 10 avril 1978 à une émission populaire de la TV américaine. Il y dira notamment :

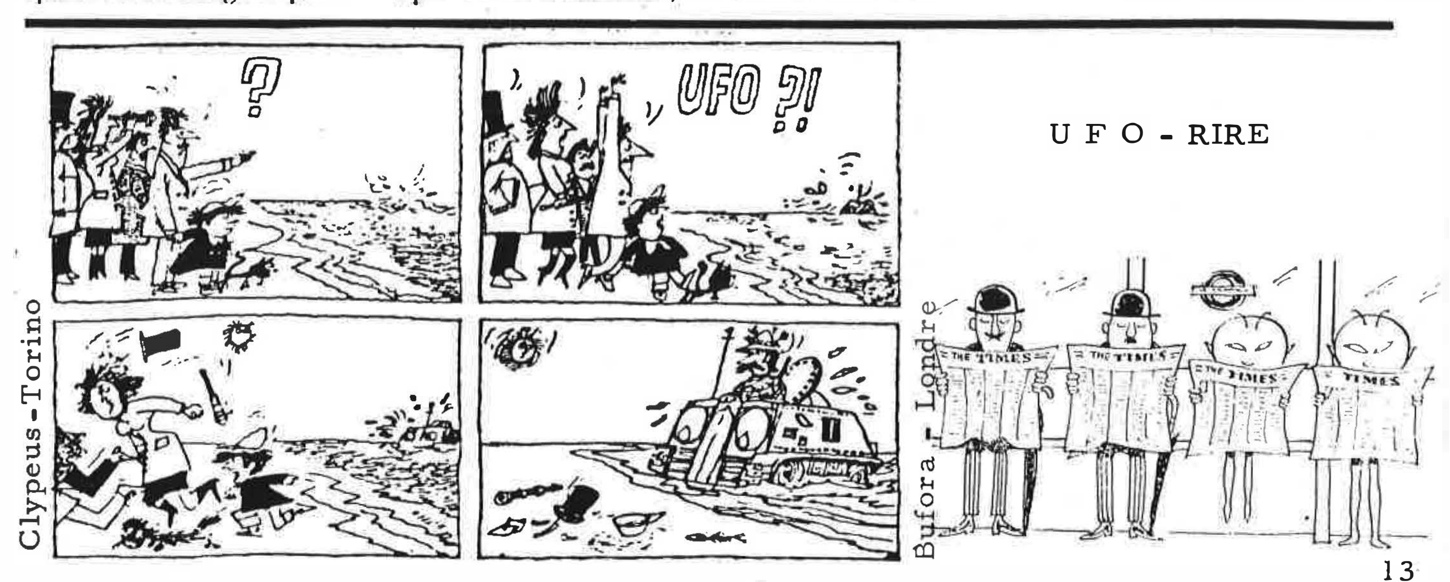
" Je n'ai aucune information particulière sur les engins que l'US Air Force aurait récupéré. Je ne peux donc en aucun cas confirmer ces informations mais je souhaiterais tout de même qu'elles servent à faire réfléchir les peuples de notre Terre. Il serait beaucoup plus intéressant que tous les pays travaillent ensemble à rechercher des informations de ce genre. Dans l'avenir, je tenterais d'intéresser des scientifiques, des anciens astronautes au problème des OVNI. Il serait intéressant que notre pays entreprenne véritablement des travaux à leur sujet ".

Puis le 28 novembre 1978, Gordon Cooper interviendra aux Nations-Unies à New-York, communiquant aux délégués présent (plus d'une centaine) un message, au cours duquel il dit notamment :

" Je crois fermement que ces engins extraterrestres viennent d'autres mondes, pour visiter notre planète. Ils sont technologiquement plus avancés que nous. L'étude à l'échelon mondial des OVNI serait souhaitable. Il apparait que cela pourrait être fait dans le cadre de l'ONU. Je voudrais dire que je ne suis pas un enquêteur ufologique de métier, ni que j'en ai les connaissances. Je n'ai pas encore eu le privilège de monter dans un OVNI ou d'avoir eu un contact avec leurs occupants. Malgré cela, je me sens qualifié pour en parler car j'ai été moi même à la frontière de notre proche univers, dans lequel ils se déplacent. J'ai également eu l'occasion durant les années 50 d'observer au-dessus de l'Europe, des formations d'engins insolites".

Rappelons que Gordon Cooper est né le 6 mars 1927 à Shawnee (Oklahoma). Il était l'un des 7 premiers astronautes qui furent sélectionnés pour voler dans la capsule Mercury. Son premier vol a eu lieu le 15 mai 1963. Il quitta la NASA en 1970 comme major, pensionné de l'armée de l'air. Il est aujourd'hui directeur technique des productions Wald Disney en Californie. Il s'est occupé du financement et de la création d'un centre de technologies nouvelles, mais n'est pas parvenu à atteindre son but, dénonçant par la même occasion des scandales tels que l'attribution de sommes importantes à des scientifiques pour étudier par exemple " pourquoi les enfants tombent-ils des vélos à trois roues " ! (ce qui coûta 65 000 dollars !).

Il est évident dans ces conditions, que le dossier OVNI, autrement plus intéressant, n'est pas prêt d'être étudier sérieusement.



LES OVNI AUX NATIONS UNIES

Nations Unies

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TRENTE-DEUXIÈME SESSION

Documents officiels *



LA FIN DE SIR ERIC GAIRY.

Nous savons tous l'effort que faisait Sir Eric Gairy ex-premier ministre de la Grenade, pour faire admettre l'existence des OVNI auprès de l'ONU. Ces efforts lui occasionnèrent beaucoup d'ennemis, peut-être même au sein du gouvernement US qui ne souhaite pas déterrer le brûlant dossier OVNI. Sir Eric Gairy n'est plus, car nous avons eu le regret d'apprendre au printemps dernier qu'il avait été renversé et destitué de ses fonctions. Qu'adviendra-t-il maintenant du dossier OVNI à l'ONU ? Nous ne le savons pas encore, mais nous pouvons aisément imaginer ou il finira : sous une pile dedossiers au fond d'une corbeille !

****

Un despote et un fou. C'est le commentaire concis d'un fonctionnaire US du ministère des affaires étrangères sur Eric Gairy, lequel a été destitué de son poste de premier ministre de l'Ile de La Grenade dans les Caraïbes. Les rebelles, dirigés par Maurice Bishop (avocat et gauchiste) ont attendu le départ de Gairy pour les Nations Unies à New-York pour prendre d'assaut la caserne du gouvernement. Ils firent prisonnier pratiquement tous les membres du cabinet de Sir Eric Gairy. Les postes de police de l'Ile se rendirent presque immédiatement. On ne dénombre qu'un mort.

Telle est, résumée en quelques mots, la dépèche que publia le magasine américain NEWSWEEK.

La CIA est-t-elle intervenue ? Nous ne le savons pas. Il est certain, c'est que Bishop n'a pas rencontré beaucoup de résistance. Avec une bande de quelques hommes il est parvenu à prendre le pouvoir. Pendant combien de temps ? Si Eric Gairy n'avait pas toujours l'avantage de présenter le problème sous l'angle sérieux (en effet, il mélait souvent Dieu aux OVNI), nous lui devons au moins une prise de conscience mondiale pour ce dossier, grâce à son action.

****

Extrait de la 35 ème séance.
Lundi 28 Novembre 1977 à 15 H.
Assemblée des Nations-Unies - New-York.

Intervention du Dr FRIDAY, conseillé de LA GRENADE.

..... Les groupes de recherche sont conscients du risque qu'implique à ce stade un jugement prématuré, sachant que l'introduction constante de données sur de nouveaux objets volants non identifiés, ou simplement un incident dramatique, peut être le point de départ de l'appui à une théorie ou montrer à l'évidence que deux théories sont susceptibles d'être unifiées.

Malgrè la rédaction du point de l'ordre du jour présenté par La Grenade, nous sommes prêts à adopter une position très souple à ce propos, car nous pensons que ce qui est important dans ce cas n'est pas tant de faire supporter aux Etats membres le poids d'une autre institution, avec toutes les implications de coûts, etc.... que celacomporte, mais bien plutôt d'offrir l'occasion de discutions franches sur cette question et d'adopter une résolution afin que ce problème reste à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Forte de l'expérience acquise dans d'autres situations ,par exemple lors de l'étude préliminaire ayant abouti à la création de la Commission sur le droit de la mer, de nombreuses nations qui considèrent maintenant que la création d'une institution ou d'un département des Nations Unies pour l'étude des objets volants non identifiés est un objectif trop ambitieux pour être parainé par la petite Grenade, seront peut-être portées à donner plus facilement leur appui à un objectif plus modeste : demander qu'un petit comité " ad hoc " étudie le problème et fasse rapport à l'Assemblée Générale.

Nombre de trèsimportantesactivités des Nations Unies ont eu de modestes commencements;ont vu le jour dans de petits comités " ad hoc " et je suis persuadé que toutes les nations apporteront leur concours afin de découvrir davantage d'OVNI et de phénomènes de ce genre, contribuant ainsi à la découverte d'importantes informations scientifiques qui, jusqu'á ce jour, ont été un mystère pour l'homme. Il est significatif de noter que, nous a-t-on dit, deux des superpuissances -celles qui ont mis sur pieds un programme commun de recherche dans l'espace - viennent de faire un nouvel effort de coopération pour enquêter sur les problèmes du triangle des Bermudes ainsi que pour discuter des possibilités de vie dans l'espace extra-atmosphérique, en tenant compte des expériences des astronautes et des cosmonautes. C'est là une évolution très significative et ,si l'on garde à l'esprit que d'autres pays commençent à s'intéresser officiellement aux OVNI et à faire des déclarations publiques à leur égard, il semble évident que les OVNI, après tout, ne donne pas tellement matière à plaisanterie. "

L'appel concernant une action mondiale concertée à l'égard des OVNI, que le Premier Ministre de la Grenade a évoqué à l'Assemblée Générale le 7 octobre 1977 a été mentionné en Juin dernier à la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres et à la septième session régionale de l'organisation des Etats américains à la Grenade. Dans chaque cas, la réaction a été la même, un appel aux nations du monde pour qu'elles reconnaissent la possibilité que la planète Terre n'est peut-être pas le seul endroit peuplé d'êtres intelligents et que les hommes devraient réfléchir serieusement à toutes les données accumulées à propos des OVNI et des phénomènes similaires en vue d'établir des stratégies internationales pour régulariser les contacts et les communications entre les êtres de la terre et les autres êtres intelligents d'origine extra-terrestre - contacts que là communauté scientifique mondiale aurait déjà entrepris.

Je me permettrai tout d'abord de souligner, de peur que l'on ne pense que la Grenade est une petite nation précoce, qu'il est très satisfaisant de constater qu'au moins une autre nation a eu le courage de prendre une attitude audacieuse en faveur de la question des objets volants non identifiés et de la nécéssite des directives internationales en vue de régler les contacts entre la vie extra-terrestre et terrestre. Parlant à la Premièrecommission, lors de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 8 novembre 1971, l'ambassadeur de l'Ouganda, M. Grace Idingira, a fait la déclaration suivante qui se rapporte au fond même des délibérations entamées ici aujourd'hui sur les

OVNI. Il a dit : " Avant d'aborder les questions de l'espace extra-atmosphérique, je voudrais féliciter les nations qui explorent l'espace ,notamment les USA et l'Union soviétique. Nous devons transcender notre monde et sentir que nous sommes les membres d'un tout, la race humaine, chaque fois que l'un d'entre nous s'aventure dans les espaces illuminés du cosmos. Il était donc tout à fait approprié que , lorsque le premier homme - le représentant des Etats-Unis ... - a mis le pied sur la lune, il ait planté les drapeaux de nos nations sur la face lunaire et ait déclaré que c'était un Etat de toute l'humanité et non pas simplement de son pays.

Il est évident que cette ère historique que l'homme a ouverte en pénétrant dans l'espace aura des conséquences incalculables pour notre Terre, que l'on s'y déplace àpieds ou que l'on roule en Cadillac, que l'on vive dans une hutte d'herbes ou dans un gratte ciel, que l'on soit affamé ou que l'on ait trop à manger, et quel que soit le régime politique et social de chacun. Ce qui se passe dans les cieux et dans l'espace mérite l'attention sérieuse de toute l'humanité et il ne faut pas croire, simplement parce que certains pays en voie de développement n'ont pas de programmes spatiaux, qu'ils ne s'intéresse pas à l'exploration de l'espace.

Le projet de convention qui nous est soumis et ceux qui le suivront partentexclusivementde l'idée que seuls les Etats de notre planète peuvent explorer ou utiliser l'espace. Les droits et les obligations qu'il énonce ne se rapportent qu'aux Etats de notre planète. Par conséquent, nous excluons toute éventualité de devoir partager l'espace avec d'autres explorateurs spatiaux d'origine indéterminée, possédant une intelligence et des capacités égales aux nôtres. S'il y avait la moindre possibilité qu'il existe d'autres utilisateurs de l'espace venant d'autres planètes, il deviendrait impératif d'inclure dans une convention telle que celle-ci et dans celles qui suivront une clause garantissant que tout Etat participant à l'exploration spatiale se comportera de manière à ne pas compromettre la sécurité de notre planète. Si, par exemple, un Etat envoit un vaisseau spatial dans l'espace, pour un voyage d'exploration, il faut faire en sorte que ce vaisseau spatial ne se conduise pas de manière hostile au cas où il rencontrerait d'autresvaisseaux spatiaux ou des objets d'origine indéterminée. Il ne suffit pas de s'en remettre au bon sens de l'Etat explorateur. La question est beaucoup trop importante et fondamentale et cette responsabilité à l'égard de notre planète doit être dûment explicitée dans une convention comme celle-ci.

Je sais que la question de savoir s'il existe ou non d'autres voyageurs de l'espace a suscité depuis longtemps de grandes controverses. La position officielle de tous les Etats participant a l'exploration spatiale semble être qu'il n'existe pas, dans l'univers, de vie intelligente comparable à la nôtre et que, par conséquent, il n'y a pas de risque de voir les explorateurs spatiaux de la terre rencontrer des explorateurs venant d'un autre monde. Ces gouvernements ont toujours repoussé l'idée que les objets volants non identifiés qui ont été observés à diverses reprises ,dans différentes parties du monde, seraient des vaisseaux interplanétaires. Ils ont conclu que tous les OVNI ou soucoupes volantes qui auraient été observés dans nos cieux sont des ballons, des comètes, des planètes ou autres choses du même genre. Il est bien entendu que bon nombre de ces objets ne sauraient être considérés sérieusement comme des vaisseaux spatiaux interplanétaires. Mais nous disposons cependant de preuves suffisantes pour éprouver des doutes quant à certains d'entre eux. Aux Etats-Unis, en Union soviétique et au Royaume uni, comme dans d'autres pays, il y a des savants sérieux qui estiment que certains de ces objets volants non identifiés sont des vaisseaux interplanétaires ou intergalactiques.

Il est peut être intéressant de noter que pour répondre au représentant de l'Ouganda, le représentant des Etats-Unis d'Amérique, tout en indiquant que les observations qu'il avait faites ne concernaient probablement pas la question en discussion à la première Commission, a néanmoins indiqué que le sujet d'une vie extra-terrestre et, indirectement des objets volants non identifiés, pourrait être abordé ailleurs en raison de ses possibilités étranges. Ce qui importe réellement ici c'est que ces déclarations faites en 1971 par le représentant de l'Ouganda constituent probablement la première tentative visant à placer le problème des OVNI dans le cadre des débats officiels de l'Assemblée générale de l'organisation des Nations-Unies.

Avant même 1971, en fait déjà en 1966, des savants et des groupes de recherche ont préconisé une action commune mondiale en ce qui concerne les OVNI. Dans le monde de la recherche scientifique où s'exerce la concurrence, avec les forces et contre-forces exercées par les scienti iques et leurs partisans, il est difficile de trouver une personne ou un groupe de personnes qui ne saurait être sujet à la critique des autres pour ses opinions et interprétations, notamment dans un domaine aussi déroutant et aussi excitant que la recherche du phénomène OVNI. Mais ces frictions compréhensibles n'intéressent guère ma délégation. La position que ma délégation a prise en se préparant à discuter ce point consiste à trouver un groupe qui ait la persistance voulue pour essayer d'entrainer les Nations Unies dans l'étude du phénomène OVNI. Dans le monde entier, il y a des groupes de savants engagés dans l'étude des OVNI; certains sont aidés par leurs gouvernements, d'autres travaillent isolément et indépendamment, mais il y a un groupe qui se trouve au premier rang pour défendre ce point et faire que la question des OVNI soit discutée sur le plan international. Je songe au groupe connu sous le nom d'ICUFON, dont le directeur est le commandant Colman Von Keviczky, un citoyen américain d'o igine Hongroise et ancien fonctionnaire du bureau de l'information des Nations Unies. Il y a de nombreux aspects de cette organisation que bien des savants peuvent mettre en question, mais on sait que depuis le 1er février 1966, ce groupe, a essayé sans succès de porterle problème de l'étude des OVNI devant les Nations Unies pour que des mesures soient prises en coopération par toutes les nations du monde.

Permettez-moi de souligner que ma délégation ne se préocupe pas maintenant de la capacité de recherche de l'organisation ni même de l'intégrité scientifique de chacun de ses membres. Ce qui nous concerne et nous intéresse c'est le fait que d'une manière continue et implacable depuis 1956, ce groupe a fait un effort soutenu et manifeste, malgré des difficultés terribles, pour persuader les nations du monde et les Nations Unies d'arriver à une sorte d'action conjointe concernant les OVNI et c'est ce que ma délégation propose ici, aujourd'hui, au sein de cette commission.

Permettez-moi d'énumérer, pour l'information de la Commission, vu leur importance, les sept propositions principales déjà présentées par ce groupe aux Nations Unies et aux Etats membres et de mentionner les réactions officielles à ces propositions. La première a été faite en février 1966 et adressée au Secrétai e général d'alors, U'Thant. La proposition tendait à ce que les Nations Unies mettent en place un projet concernant les objets volants non identifiés sous le contrôle permanent de l'organisation et ce, comme suit : Premièrement, les OVNI et leurs phénomènes; Deuxièmement, les êtres spatiaux non identifiés; Troisièmement, les forces extra-terrestres non identifiées; et Quatrièmement, les relations terre/espace et espace/terre. Cela devait constituer un objectif constant et un service d'information pour les Etats Membres et le public. Cette proposition faite le 1er février 1966 a été suivie de deux additifs sur le même sujet datés des 24 février et 9 mai 1966, adressés au Secrétaire général. Ceux-ci n'ont entraîné qu'une réponse mitigée du secrétariat qui a remercié le directeur de l'ICUFON pour ses efforts bénévoles et son intérêt pour les objets volants non identifiés.

Deux lettres du Secrétariat des Nations Unies au directeur de l'ICUFON - portées à l'intention de ma délégation - attestent de cette initiative. La pre-

clure des scientifiques spécialistes des OVNI dans leurs délégations à Vienne .Très peu de pays ont répondu à cette suggestion. Mais l'invitation à une coopération internationale sous les auspices des Nations Unies dans le domaine de la recherche sur les OVNI est devenue de plus en plus insistante.

La quatrième proposition vint en Novembre 1967 sous la forme d'une résolution adoptée par le septième congrès international sur les OVNI à Mainz ,en Allemagne, du 3 au 6 novembre, sous la présidence de Herman Ober h. Ce congrès a reconnu que la question des OVNI est un problème global et il a invité toutes les nations du monde à s'unir pour une recherche mutuelle et une coopération scienti ique pour résoudre le problème pour la cause commune et pour un progrès mutuel de nos rapports pacifiques dans l'espace extra-atmosphérique. Le congrès a également préconisé la création d'un institut international de recherche sur les OVNI. Une fois de plus, cette proposition a été adressée aux Etats Membres de l'Organisation mondiale et nous avons reçu des réponses des pays suivants : l'Autriche, l'Australie, l'Afghanistan, le Canada, la Tchécoslovaquie, Chypre, Israël, le Lichtenstein, Trinité et Tobago, le Royaume Uni, les Etats-Unis et le Saint-Siège ainsi que du Comité de l'espace extra-atmosphérique. Le fait est que ces propositions concernant la recherche sur les OVNI sous l'égide des Nations-Unies ont touché tout le monde mais continuent à demeurer étrangères aux préocupations de l'Organisation mondiale.

Mais ce rejet constant n'a pas découragé les membres de cette organisation car le 29 juillet 1967, ils ont adressé un appel aux nations, leur demandant premièrement, d'inscrire la question des objets volants non identifiés en tant que problème global, en urgence dans l'ordre du jour du Conseil de Sécurité, deuxièmement faire réserver une partie des territoires par les Etats ou les personnes privées de chaque pays pour que les Nations Unies l'utilisent afin d'établir un institut de recherche international sur les OVNI qui devrait heureusement résoudre, une fois pour toutes, les problèmes des nations en ce qui concerne le phénomène OVNI. Les raisons do nées pour la recherche d'une telle mesure d'urgence sont intéressantes : a) tout d'abord, nous disposons de preuves de fait, au cours des vingt cinq dernières années, qui attestent de l'activité de vaisseaux spatiaux non identifiés sur notre globe ou autour de la terre; b) des enquêtes officielles, à l'échelon gouvernemental, ont été menées par de nombreuses nations; et c) l'absence d'un organisme international autorisé de recherche, ce qui empêche les gouvernements de s'attaquer à une situation toujours plus sérieuse provoquée par la grave influence sur le public, de publications irresponsables et de nouvelles de presse reposant sur de fausses informations.

Une fois de plus, des réponses fort intéressantes et sérieuses ont été reçues de nombreux pays et organisations sollicités. Ces réponses viennent de la Division des affaires de l'espace extra-atmosphéque, elle viennent du Cambodge qui a offert un vaste terrain pour l'édification du siège de l'Institut et autres batiments d'observation, en même temps que toutes garanties de non-nationalisation et assurant tous privilèges et immunités aux personnes qui seraient détachées par les Nations Unies. D'autres réponses viennent du Canada, une autre de Chypre dont l'ambassadeur aux Nations Unies, Mr Zénon Rossides, a écrit ce qui suit :

" Je me rends compte qu'il convient de faire quelque chose à ce sujet pour que les Nations Unies puissent assurer une étude scinétifique et systématique sur ce problème. "

Une autre réponse vient de la Jamaique, une autre du Kenya, en date du 5 août 1968. Elle est signée de M.B.E. Mwangi, et nous pouvons notamment y

" Sachez que si la délégation des Etats Unis, lors de la prochaine session de l'Assemblée générale propose d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil de la Sécurité ou du Comité des utilisations pacifiques de l'espace la question des OVNI, nous participerons automatiquement au débat ...... "

C'est là une lettre fort intéressante, compte tenu du syndrome dit des " grandes puissances " qui continue d'influencer nos délibérations au sein des Nations Unies, et qui semble presque mettre en garde de petites nations comme la Grenade contre toute tentative en des domaines ou les anges craignent de marcher à pas feutrés. Des réponses à cette demande ont également été reçues des Iles Maldive et du Pakistan qui a demandé d'autres copies de la requête, ainsi que de l'Académie Nationale des sciences de Washington.

Il est intéressant de noter que The Sun Hérald, qui parait à Sydney, en Australie, a publié une dépêche de l'Associated press Reusters en date du 8 août 1968, contenant un appel de l'ICUFON en faveur d'une étude générale des OVNI. Nous y lisons notamment ce qui suit :

" Un autre groupe de savants a demandé instamment aux Etats Unis et à d'autres nations de coopérer à l'étude de ce phénomène combien déconcertant des OVNI. Ils ont lancé leur appel au cours d'un récent séminaire d'un jour qui s'est tenu au Comité de la Chambre des représentants des Etats Unis chargé de l'étude des problèmes scientifiques et astronautiques. "

Ma délégation n'a pas personnellement enquêté sur cet article de presse, mais nous sommessatisfaits qu'il a apporté une preuve de plus que, depuis 1960 un nombre croissant d'homme de science comprennent la nécéssité d'une coopération internationale pour l'étude des OVNI sous le patronage et la coordination des Nations Unies.

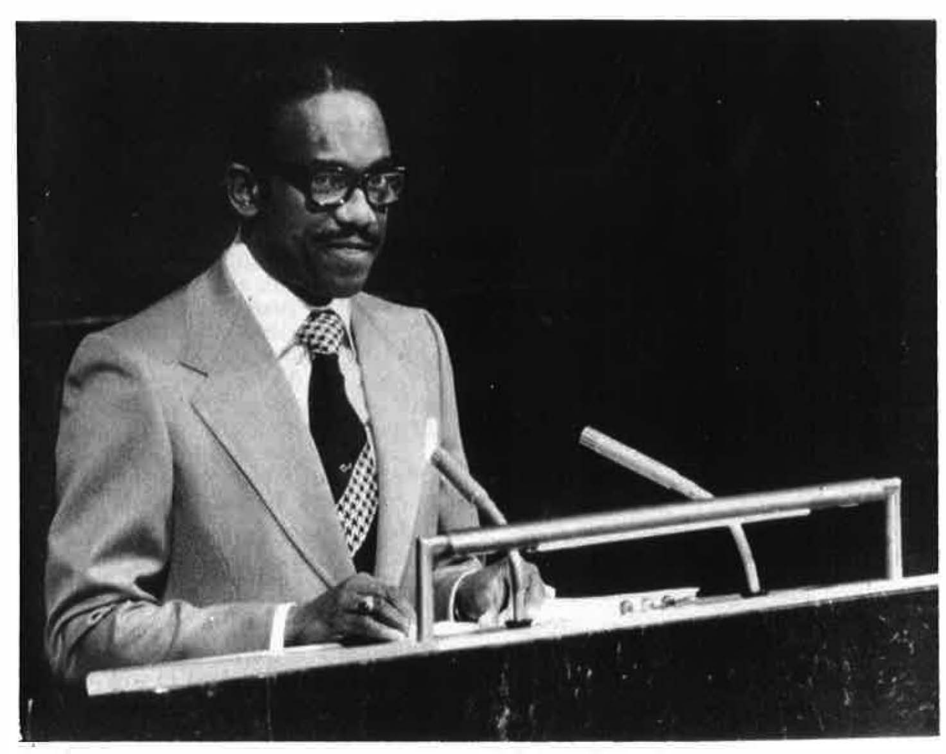
Une sixième proposition de l'ICUFON aux Nations Unies pour une action globale de recherche sur les OVNI a été présentée dans une lettre en date du 9 décembre 1969, adressée au Secrétaire général U Thant, au comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à l'UNESCO et aux 139 pays membres des Nations Unies. Cette proposition préconisait la convocation d'un congrès mondial en vue de l'examen international des activités des objets spatiaux d'origine non terrestre. Les réponses à cette communication qui sont venues des pays que j'ai mentionnés, ont uneréelle importance historique. La plus importante, celle du Ministère de l'air des Etats Unis, datée du 7 Janvier 1970 :

" Au nom du Président Nixon, je réponds à votre lettre concernant les objets volants non identifiés. Le secrétaire de l'armée de l'air a annoncé qu'il avait mis un terme au projet dit blue book, programme des forces aériennes pour l'étude des OVNI, le 17 décembre 1969.

Cette décision reposait sur l'évaluation d'un rapport élaboré par l'Université du Colorado et intitulé " Etude scientifique des objets volants non identifiés ", après une enquête faite sur la base d'un rapport de l'Académie nationale des sciences par l'université du Colorado, les études faitesdans le passé sur les OVNI et l'expérience de l'aviation américaine enquêtant sur les rapports concernant les OVNI depuis 1948, les conclusions du projet Blue Book sont les suivantes : a) aucune observation d'OVNI rapportée, ayant fait l'objet d'une enquête et évaluée par notre aviation militaire, n'a jamais prouvé l'existence d'une menace quelconque à notre sécurité nationale; b) aucune preuve n'a été présentée à nos forces aériennes, ni découverte par elles, selon laquelle les observations faites et entrant dans la catégorie dite des objets volants non identifiés représentent des progrès ou des principes techniques allant au-delà de nos connaissances scientifiques actuelles; c) aucune observation de ce genre ne prouve qu'il existe des véhicules dits non identifiés qui soient d'origine extraterrestre . "

Cette lettre est signée de M.W. Hammonde. colonel USAF.

Nous n'avons pas l'intention d'exacerber la concurrence qui existe entre ces groupes de savants hautement respectés, ni de critiquer les nations du monde très respectées elles aussi, mais plutôt de souligner ce qui suit :



SIR ERIC GAIRY A LA TRIBUNE DES NATIONS-UNIS EN 1977. Photo ICUFON

mière se lit comme suit : " Au nom du Secrétaire général, je souhaite accuser réception de votre lettre du 1er février 1966 concernant votre intéret particulier pour la science des OVNI ". C'était signé Robin Miller, fonctionnaire principal. La deuxième, datée du 12 mai 1966, se lit comme suit : " Au nom du Secrétaire Général, j'accuse réception de votre envoi récent intitulé Additif au mémorandum sur les OVNI daté du 1 er février 1966 au cabinet du Secrétaire Général. Le secrétaire général m'a prié de vous remercier pour vos efforts bénévoles et pour l'intéret que vous portez aux OVNI ".

C'est signé " votre bien dévoué, C V Narasimham, chef de Cabinet ".

La proposition de l'ICUFON, faite par l'intermédiaire de son directeur, a été l'objet d'une large diffusion immédiate à la presse. Un compte rendu de l'Associated Press a été publié dans le New York World Télégram and Sun du lundi 7 février 1966. Un rapport de Peter Wallenberg, chef du bureau de presse des Nations Unies a été publié dans le Dailly News du mardi 8 février 1966 et le même récit a été publié dans le Milwaukee Journal du 8 février 1966 avec comme titre : " Les Nations Unies instamment priées de prendre la tête des études sur les soucoupes volantes ", en tout trois rapports confirmant l'initiative de l'ICUFON et l'impression du Secrétaire Général U Thant que seules les Nations Unies pourraient avoir une autorité suffisante pour établir le contact et représenter l'humanité dans un face à face avec des visiteurs extraterrestres.

L'ICUFON a présenté une deuxième proposition le 10 mai 1966 sous forme d'un projet de pacte sur la sécurité spatiale internationale, adressé au Secrétaire général avant même que les Nations Unies aient adopté . le 17 décembre 1966, un traité régissant l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique y compris la Lune et les autres corps célestes.

Cette proposition a également été distribuée en Juin 1966 aux Etats Membres et aux institutions des Nations Unies; les organismes suivants ont répondu : le comité pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et les gouvernements de l'Australie, du Canada, du Cambodge, de la République fédérale d'Allemagne, du Ghana, du Saint-Siège, de l'Iran, de l'Italie, de la Jamaïque,de la Nouvelle-Zélande , du Nicaragua et de Singapour. Des lettres accusant réception ont également été reçues de l'International Air Transport Association (IATA). Ce que l'ICUFON avait commencé à faire n'était pas seulement de communiquer avec le Secrétaire général des Nations Unies, dont l'intéret pour le phénomène OVNI était bien connu, et avec les autres institutions des Nations-Unies mais il voulait aussi susciter l'intéret des nations du monde pour l'ensemble de la question se rapportant aux recherches sur les OVNI et la vie extraterrestre.

La troisième proposition de l'ICUFON était contenue dans une lettre adressée au Secretaire général, suggérant que le Secrétariat, le Comité de l'espace atmosphérique et l'Assemblée générale invitent un ensemble de scientifiques éminents sur le plan mondial à participer aux études sur les OVNI lors de la conférence des Nations-Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique qui devait se tenir à Vienne,en Autriche, en septembre 1967. Un groupe très impressionnant de scientifiques,chercheurs et écrivains du monde entier a été proposé. Cette réunion a été reportée au 14 avril 1968. La réponse datée du 28 Juin 1967, de M. Kurt Waldheim, qui était à l'époque président du Comité de l'espace extra-atmosphérique et est maintenant notre secrétaire général, atteste également de l'initiative de l'ICUFON et c'est un document qui a une certaine signification historique. On peut y lire entre autres :

" J'ai discuté de cette question avec le secrétariat des Nations Unies et on m'a informé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 2221 du 19 décembre 1966, a décidé d'inviter,comme participants, les Etats membres des Nations Unies, les Etats membres des institutions spécialisées, les Etats parties au Statut de la cour internationale de Justice, et les Etats que l'Assemblée générale pourrait décider d'inviter particulièrement, à participer à la conférence et en outre d'inviter les institutions spécialisées, l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Comité de la recherche spatiale du Conseil international des unions scientifiques et l'organisation spatiale internationale à participer à cette conférence en tant qu'observateur.

Les personnes privées désirant participer à la Conférence devraient par conséquent faire partie des délégations officielles des Etats et des institutions susmentionnés ".

l'ICUFON a donné suite à cette réponse des Nations Unies en écrivant personnellement aux missions étrangères de New-York et en suggérant d'in-

1) que la question de l'étude des OVNI est demeurée constamment sous examen au Secrétariat des Nations Unies et parmi toutes les nations du monde depuis 1966;
2) qu'une nation au moins, l'Ouganda, a soulevé le problème des OVNI aux Nations Unies avant la Grenade, en dépit du fait que cela a été fait dans une autre Commission, la Première Commission, à un moment ou certains ont jugé inopportune cette initiative; et
3) que l'on a exprimé le désir que les Nations Unies jouent un rôle plus dominant dans le domaine global dans les recherches concernant les OVNI.

Il apparait clairement des renseignements dont dispose ma délégation que ceux qui souhaitaient voir les Nations Unies participer plus activement à l'étude des OVNI, avaient trouvé un ami en la présence du secrétaire U THANT et recu de lui un encouragement. Une lettre en date du 23 octobre 1967, adressée à M. Ernst Timms, d'Allemagne fédérale, et signée par M.C.V. Naraimhan, chef de cabinet du Secrétaire général des Nations Unies, se lit comme suit :

" Cher Monsieur Timms,

Au nom du secrétaire général, j'accuse réception de la lettre que vous lui avez adressée le 18 octobre; nous avons pris note de votre préocupation concernant les OVNI, mais la réponse que vous a donnée M. Abdel-Ghani dans la lettre qu'il vous a adressée est exacte du point de vue des faits. Ni les Nations-Unies, ni le Secrétaire général n'ont autorité pour étudier le phénomène OVNI, et j'ajouterai " -
et cela est important -
" que l'intérêt que porte le Secrétaire général à ce sujet est d'ordre purement académique et personnel "

L'intérêt que portait U Thant aux UFO se plaçait alors sur un plan personnel, mais cela ne l'a pas alors empêché d'inviter d'éminents savants en la matière pour s'entretenir avec lui et ses collègues des questions relatives au phénomène des OVNI. Le New York Post du mardi 27 juin 1967 publiait dans ses colonnes un article, écrit par Drew Pearson et son associé, Jack Anderson, ainsi conçu :
" C'est au milieu même de la crise du proche-orient que le Secrétaire général des Nations Unies U Thant a pris le temps de faire une chose très importante. Il a pris des dispositions pour obtenir que l'un des avocats les plus marquants de la théorie selon laquelle les soucoupes volantes - OVNI - proviennent d'une autre planète, prenne la parole devant le Comité des affaires de l'espace extra-atmosphérique. La guerre du Moyen Orient a éclaté le 5 Juin. Le 7 juin, M. James Mc Donald ,de l'université de l'Arizona, un adepte convaincu des OVNI, a pris la parole devant le comité de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies. M. Mc Donald pense que les OVNI sont des vaisseaux spatiaux extra-terrestres en mission de reconnaissance pour explorer la terre. Il s'est également adressé à la Société américaine des éditeurs de journaux et à la Société météorologique de Washington concernant ce même sujet. Le fait intéressant est que U Thant a confié à des amis qu'il considérait la question des OVNI comme le problème le plus important auquel les Nations Unies devraient faire face après la guerre du Viet Nam. U Thant a fait sa déclaration avant la guerre du Moyen Orient, de sorte que l'on ne sait pas quel ordre d'importance il attribue à ce dernier incident international par rapport aux UFO.

La Division des affaires de l'espace extra-atmosphérique n'a pas confirmé le rapport ci-dessus, mais a confirmé le fait que M. James Mc Donald et M Allen Hyneck, tous deux savants éminents et de premier plan,ont eut des entretiens avec les fonctionnaires de la Division. Il est clair, cependant, que l'intérêt manifesté par le secrétaire général à l'égard des OVNI n'était pas partagé par les Nations Unies dans leur ensemble. La lettre de M. Ernst Timms dont il a été fait état ci-dessus, a déjà confirmé cela. La déclaration faite en 1971 devant la Première Commission par le représentant des Etats-Unis, répondant à l'Ouganda, manifestait un semblable manque d'intérêt, qui reflétait de toute évidence l'attitude officielle des Etats-Unis à l'égard des OVNI depuis 1969, à la suite du rapport Condon très discrédité. Cette même attitude négative de la part des Nations Unies fut une cause de consternation et de frustation tant des savants que des représentants des Nations Unies qui avaient soulevé la question de la recherche sur les OVNI.

OUVRAGES EPUISES
===================
A Identifier et le cas Adamski
Franco 100 Frs
Face aux Extraterrestres de
C. Garreau. Ed. Originale 50 F



1967 à VALENSOLE. Un classique de l'ufologie. Je me suis rendu sur les lieux deux ans après le célèbre atterrissage. Voyez les traces qu'il reste ! Constatez. Et faites vous une opinion sur l'existance des OVNI.

documentation service

Notre service de documentation à pour but de mettre à la disposition de nos lecteurs tous les ouvrages se rapportant au phénomène OVNI. Nous ne voulons pas que ce service soit commercial, mais qu'il donne la possibilité à nos lecteurs de se procurer des livres quelquefois introuvables dans leur région.
Pour commander, envoyez-nous la liste des ouvrages que vous souhaitez accompagné du réglement. ENVOI IMMEDIAT.
Adresse ; Service de documentation du GEOS 77510 REBAIS.

Aux limites de la réalité. Jacques Vallee. Hyneck.	51 f
Le temps et l'espace. Maurice Chatelain del la Nasa.	49 f
L'invisible ous les mers. Ivan Sanderson.	43 f
Les humanoides. Jean Ferguson du Canada.	75 f
Face aux estraterrestres. Ed de poche.	17 f
Sciençes fiction et Soucoupes Volantes. B. Meheust.	70 f
La mémoire des OVNI. Jean Bastide.	60 f
Hypothèses Extraterrestres. L'autre monde.	40 f
Un mynthe moderne. Young	20 f
Le dossier secrêt des OVNI. A Schneider. Photos.	68 f
Le nouveau dossier des OVNI . Bourret. Ed de poche.	18 f
Rencontre rapprochée du 3 me type. Le livre du film.	55 f
Mystérieux Objets Célestes. Aimé Michel.	60 f*
Les OVNI du temps passé. Chr. Piens.	17 f
Et si les OVNI n'existaient pas ! M. Monnerie.	55 f
OVNI trente ans de silence. L'autre monde.	40 f
J'ai été le cobbaye des extraterrestres. Miguère.	50 f
Les extraterrestres. Alex Roudène.	12 f
Soucoupes volantes, probleme mondial .	12 f
Le mystère des OVNI. Jack Perrin.	60 f
Ces OVNI qui annoncent les surhommes. Viéroudy.	58 f
Les OVNI, dossiers noirs des services officiels.	12 f
Le collège invisible. Jacques Vallée	48 f
Le nouveau défi aux OVNI. J.C. Bourret	45 f*
Alerte aux OVNI. E.M. Archeachon.	60 f
Des soucoupes volantes aux OVNI. Bougard	56 f
Preuves de l'existence des soucoupes volantes. Ribéra.	48 f
Procès aux OVNI. Antonio Ribera.	46 f
Ces mystérieux OVNI. Antonio Ribéra.	55 f*
Face aux extraterrestres. Garreau. Ed. Originale.	65 f
Cosmic connection, ou l'appel des étoiles. Carl Sagan.	50 f
Ce que les gouvernements nous cachent à propos des soucoupes volantes. Jacques Pottier.	50 f
Nos ancêtres venus du cosmos. Maurice Chatelain. Nasa.	50 f
Les étrangers de l'espace. Major Donald Keyhoe	42 f
La propulsion des soucoupes volantes. Yvan Bozzonetti	60 f
A l'écoute des galaxies. Duncan.	50 F
Les OVNI dans les pays de l'Est et en URSS. Hobana.	52 f
Le procès des soucoupes volantes. Claude Mac Duff.	70 f
Les soucoupes volant s, la guerre des mondes aura-t-elle li u ? Jacques Pottier.	50 f
Le défi de l'antigravitation. Dr Marcel Pagès.	65 f
Le guide de l'enquêteur. Sobeps.	35 f
Historique des OVNI. Sobeps.	30f*
Le manuel de l'enquêteur avec un cahier de portraits robots d'humanoides. Réalisation Groupe Nordiste	50 f
OVNI Dimensions autres. Jacques Lob	45 f
Ceux venus d'ailleurs. Jacques Lob	45 f
Le dossier des soucoupes volantes. Jacques. Lob.	45 f
La nouvelle vague des soucoupes volantes. Bourret.	41 f*
La nouvelle vague des soucoupes volantes. Ed. de poche.	20 f
Soucoupes volantes , 25 ans d'enquêtes. Garreau.	35 f
OVNI mythe ou réalité. Hyneck Ed. originale.	55 f
OVNI mythe ou réalité. Hyneck Ed. de poche.	18 f
Le livre des damnés. Charles Fort.	55 P*
Black out sur les soucoupes volantes. Jimmy Guieu	5o f
Les soucoupes volantes viennent d' un autre monde.	50 f
Le livre du paranormal. Jimmy Guieu	50 f
Soucoupes volantes affaires serieuse. Franck Edward.	45 f*
Le do sier des OVNI. Henry Durrand	47 f
Disparitions mystérieuses. Patrice Gaston	46 f
Mystérieuses soucoupes volantes. LDLN-F. Lagarde	50 f*
J'ai percé le mystère des soucoupes volantes. Bordeleau	30 f
J'ai chassé les pilotes de soucoupes volantes. Bordeleau	30 f
stronomie élementaire. Cahier de cours. A. Villette	50 f
Les vrais mystères de la mer, Vincent Gaddis	50 f
Phenomènes étranges dans l'atmo phère . URSS.	30 f
Terrien ou extraterrestres. M. Granger	45 f
Le dossier des civilisations extraterrestres. Biraud/Ribes	15 f
En quête des humanoides. Charles Bowen	11 f
Le peuple du ciel .Le Poer Trench	11 f
A la recherche des extraterrestres. A. Roulet.	11 f
Soucoupes volantes et civilisations d'outre-espace.Tarade	17 f
A la recherche des OVNI. Scorneaux J.	18 f
Le grand livre des OVNI. Pierre Delval	70 f
Chasseurs d'OVNI. François Gardes.	48 f
Premières enquêtes sur les humanoides extraterrestres.	48 f
Chronique des apparitions extraterrestres. Ed de poche.	17 f
La science face aux extraterrestres. Bourret.	46 f*
La chronique des OVNI. Michel Bougard	65 f
Les extraterrestres dans l'histoire. J. Bergier.	11 f
La grande egnime des soucoupes volantes.	15 f
Chapitre 33, oui l'us air force croit aux OVNI!!	12 f
Hommes et civilisations fantastiques. Serge Hutin	11 f
A Identifier et le cas adamski. G. Dohmen	99 f
Des signes dans le ciel. Paul Misraki. Edi. originale.	60 f
Les OVNI en Bretagne. Le Boedec	45 f
OVNI la fin du secret. Robert Rous l.	59 f
Ils ont rencontrés des extraterrestres. René pacaut.	50 f
Aler te générale OVNI. Dr Léonard Stringfield	45 f
Les gouffres du cosmos. Pierre Kolher	45 f
Le projet blue book et les dossiers crèts de la CIA	55 f
Connaitre les étoiles en 10 leçons, et tout pour observer le ciel. Pierre Kolher de l'obse vatoire de Meudon.	
Tout sur les OVNI. Un excellent petit album en couleurs	30 f
A la recherche des civilisations extraterrestres. Landsburg	55 f*
OVNI, le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France. Par Michel Figuet.	105 f
OVNI l'armée en parle. J.C. Bourret.	49 f
Apparitions d'OVNI. Album	120 f
Les OVNI, voyageurs du temps. Hervé Laronde.	60 f
Contact du 4 eme type. Pierre Delval.	55 f
La chaine bleue. Albert Ducrocq	49 f
OVNI, nous ne sommes pas seuls. Johanna Von Buttlar	49 f
Civilisations extraterrestres. I. Asimov.	65 f
Première guerre spatiale de Pierre Kolher.	47 f
Les apparitions d'humanoides. Zurcher.	55 f*
Les Objets volants non identifies ou la grande parodie	55 f
OVNI ou le noeud gordien. Thierry Pinvidic	57 f
Nouveaux rapports sur le OVNI. Allen Hyneck	50 f
La grande peur martienne. Bartel-Drucker	50 f
Guide du chasseur d'OVNI. Chr de Zan.	5o f
Le nauffrage des extraterrestres. Michel Monnerie	60 f

NOS OUVRAGES ETRANGERS:

UFO exist ! Par Paris Flammonde.	30 f
The Hyneck UFO Report. Allen Hyneck	30 f
UFO a scientific Egnima. D. A. Sergent	25 f
The Keta réticul incident. L'affaire Hill. Recommandé	45 f
The Writhg field story. James Moseley	60 f
Secret other UFO. Provient des USA	65 f
This baffling wordl. John Godwin	25 f
OVNI documentos officiales del governementos espagnol, en espagnol. Belle présentation.	75 f
OVNI el fenomena atterizaje. Ballester Olmos.	75 f
Allien from space. Major Donald Keyhoe	25 f
Project Blue Book. photocopié . US Air Force.	25 f
Project Magnet. Photocopié	50 f
UFO en West en Oost. Ion Hobana. Illustré.	60 f
Flying saucer are hostile. Brad Steiger	25 f
Flying saucer other space. Donald Keyhoe	25 f
UFO a scientific débat. Carl Sagan.	90 f
UFO Robert Chapman.	25 f
UFO what on earth is happening. John Weildon	25 f
Invisibles résidents. Ivan Sanderson.	25 f
The flying saucer story. Le Poer Trench	25 f
UFO expérience. Hyneck.	70 f
UFO the amèrica sciene. Michael Hervey	80 f
The humanoides. Charles Bowen.	25 f
Visitor from space. John Keel	25 f
Flying saucer from the 4ème dimension.	25 f



L'HISTOIRE DES SOUCOUPES VOLANTES EN DIAPOSITIVES.

UNE REALISATION DU GEOS.

Nous avons édité 7 séries de diapositives afin de mieux faire connaître le problème des OVNI. Format 24 X 36, en couleur, chaque série est accompagnée d'une notice descriptive de chaque vue.

Chaque série est composée de 12 vues. Une collection INEDITE qui ne pourra que vous émerveiller. Réalisation soignée. Belle présentation.

La série : 42 Frs

3 séries : 120 Frs

Les 7 séries : 260 Frs

SERIE 1 : BAIAN KARA OULA, Il y a 10 000 ans, près de la chine...
SERIE 2 : NICE 1608, le survol de la ville par des OVNI !
SERIE 3 : DIAPORAMA UFOLOGIQUE. 12 vues d'OVNI.
SERIE 4 : LES EXTRATERRESTRES, problème de notre temps.
SERIE 5 : Les OVNI EXISTENT, ces photos le prouvent !
SERIE 6 : Les HUMANOIDES, portraits robots en couleurs.
SERIE 7 : CES ENGINS QUE L'ON APPEL SOUCOUPES VOLANTES.

LES AUTRES REALISATIONS DU G.E.O.S

Agrandissements forme poster de :

PHOTO 1 Prise au large du Brésil en 1958. 50X90 envi.	25 f
PHOTO 2 Prise à Zanesville (Ohio) 50X 90 envi.	25 f
GRAVURE ANCIENNE représentant un phénomène insolite datant de 1566. Papier parchemin. 40X60 cm	30 f
ENCORE QUELQUES BOUSSOLES de poche.	40 f
Serie de 18 CARTES POSTALES sur les OVNI.	20 f
CARTE DU CIEL MOBILE Planiciel.	35 f
LOT de 5 autocolants du GEOS en plastique. Très bien.	15 f
Le Pare-Soleil LES EXTRATERRESTRES pour autos.	
Insigne en métal représentant un UFO. 3 couleurs.	25 f

POUR VOTRE PUBLICITE, POUR DOCUMENTER VOS AMIS ,DEMANDEZ NOTRE LOT DE PROSPECTUS : Gratis.

INÉDIT ET UNIQUE DANS LE MONDE LE **S. D G. E. O. S.** vous présente :

Service de Documentation du Groupe d'Etudes des Objets Spaciaux de France

L'HISTOIRE DES
SOUCOUPES VOLANTES
EN DIAPOSITIVES

Chaque série présentée sous pochette plastique de 12 vues en couleurs et accompagnée d'une notice explicative de chaque diapositive.

Le mystère des Soucoupes volantes passionne le monde entier, il est réel et la science d'aujourdhui en admet l'existence. Des dizaines de savants se passionnent pour les OVNIS, et étudient ce mystère avec le plus grand sérieux. Nous, au G.E.O.S., une petite association regroupant toutes les personnes intéressées par ce mystérieux phénomène, nous avons choisis de faire mieux connaître au grand public, le problème des OVNIS. Pour cela nous mettons à sa disposition plusieurs réalisations dont plusieurs séries de diapositives. Celles-ci sont souvent inédites au monde et représentent des documents de valeur que vous pourrez montrer à vos amis et surtout présenter lors de réunions ou de conférences.

L'histoire des Ovnis remonte à des dizaines de siècles et par notre

- **Série N° 1. — LE MYSTÈRE DE BAIAN KARA OULA,**
  vous apprendrez comment nous avons retrouvé au confin de l'INDE et du TIBET une mystérieuse civilisation, venant peut-être d'une autre planète.

Enfin, remontant les siècles nous arrivons au moyen-âge, puis à notre

- **Série N° 2. — 1608, NICE SURVOLÉE PAR DES OVNIS,**
  une mystérieuse et insolite observation qui mis en émoi tout Le Comté de NICE. Faits réels, conservés à la bibliothèque de Nice.

Toujours en remontant les années, nous arrivons à ces dernières décénies où, avec notre

- **Série N° 3. — DIAPORAMA UFOLOGIQUE,**
  vous prendrez connaissance de 12 photos d'UFOS, prises ces dernières années.

Avec notre nouvelle série, vous entrerez dans l'air spatiale, où vous découvrirez dans notre

- **Série N° 4. — LES EXTRATERRESTRES, PROBLÈME DE NOTRE TEMPS**
  12 diapos couleurs dont la photo prise en 1971 par Concorde, les mystérieux phénomènes photographiés par les équipages de Gémini, Appolo etc....

Par notre

- **Série N° 5. — OUI LES SOUCOUPES VOLANTES EXISTENT ! CES PHOTOS LE PROUVENT.**
  12 diapositives exceptionnelles, vous apprendrez comment on peut prendre certains phénomènes pour des OVNIS, vous possèdrez plusieurs photos d'OVNIS prises ces dernières années dont deux par des gendarmes français.

nouveau

- Série N° 6 : LES HUMANOIDES, portraits robots d'êtres observés aux abords des OVNI. Vivement conseillé.
- Série N° 7 : LES ENGINS ET LEURS FORMES, une série présentant les divers engins observés.

BON DE COMMANDE

Nom .... Prénoms ....

Profession .... Adresse ....

.... Tél. ....

souhaite recevoir les séries N° .... à 42 F. la série.

souhaite recevoir les 7 séries pour le prix **RÉDUIT** de 260 F.

Je joins mon règlement par : Chèque Bancaire — Compte Chèque Postal — Mandat-lettre, etc..., au nom du G. E. O. S., et je poste ma lettre à l'adresse suivante : S. D. — G. E. O. S., 77510 REBAIS.